



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Le Tampon

CASUD Territoire Durable



**Rapport d'activités
2020**

www.casud.re

Le Mot du Président



Chères et Chers collègues

Permettez-moi avant tout autre propos de vous souhaiter une très bonne année 2021.

2020 a marqué un tournant dans notre Histoire. Celle de l'Humanité avec la pandémie COVID et celle, plus politique, de notre Intercommunalité.

Tout d'abord 2020 aura été une année de changement politique.

Suite aux élections municipales et communautaires de mars et juin, SEULE LA CASUD - parmi les 5 intercommunalités de l'île- a vu TOUS ses maires -élus en 2014- être réélus en 2020. La politique ambitieuse (adoption du Plan Pluriannuel d'Investissements 2017-2022 d'un montant de 250 millions €), équilibrée et juste de la gouvernance 2014/2020 de l'intercommunalité sur tout son territoire et pour ses 130 998 habitants en est l'une des raisons principales.

Néanmoins, suite à la réélection d' André Thien Ah Koon à la Présidence de l'EPCI le 10 juillet 2020, les communes de Saint-Philippe et de Saint-Joseph (dont le maire aura été le candidat malheureux à la présidence) ont fait part de leur volonté de quitter l'EPCI. Le motif évoqué était une supposée absence de solidarité intercommunale. Ce que les chiffres, présentés le 24 juillet 2020, ont démenti tant sur le plan des investissements, de la gouvernance, de la répartition des moyens (y compris humains) que sur celui de la contribution des communes au sein de la CASUD.

A titre d'exemples :

1) les projets financés par la CASUD entre 2014 et 2020 s'élèvent à :

6,387 millions € pour Saint-Philippe (qui avec ses 5 215 habitants est la plus petite commune de La Réunion)

11,296 millions € pour l'Entre-Deux

39,705 millions € pour Saint-Joseph

77,193 millions € pour Le Tampon

2) En fonctionnement, pour 100 € dépensés par la CASUD, la répartition par commune est la suivante :
Le Tampon (61% de la population de la CASUD) contribue à hauteur de 67 € et en reçoit 55 €

Saint-Joseph (30% de la population) contribue pour 28 € et en reçoit 33 €

L'Entre-Deux (5% de la population) contribue pour 4 € et en reçoit 7 €

Saint-Philippe (4% de la population) contribue pour 3 € et en reçoit 6 €

Il en ressort donc que la solidarité intercommunale et l'équité territoriale constituent l'ADN même de la CASUD et que la commune du Tampon en est l'unique contributrice nette alors que les trois autres communes en sont les bénéficiaires nets.

Néanmoins, afin de répondre à la volonté des 2 communes de quitter la CASUD au plus tôt (31 juillet ou 31 décembre 2021), un plan de sortie de crise élaboré sous l'égide de M. la Sous-Préfet de Saint-Pierre, validé par les 4 maires, a été adopté par le Conseil communautaire (affaire n°1 du 21 août 2020). Ce plan a permis également de mettre en place une gouvernance de travail.

Mais 2020 aura surtout été l'année de la pandémie COVID

L'apparition des premiers cas de Covid sur la planète en 2019 et l'augmentation exponentielle qui s'en est suivie ont contraint l'ensemble des Etats à mettre en place des mesures inédites de protection des populations dont les confinements. Ces décisions ont eu pour effet de mettre à l'arrêt bon nombre d'acteurs économiques et de réduire considérablement les déplacements de personnes et de marchandises y compris sur les territoires de nos 4 communes membres.

La direction de la CASUD la plus impactée par la crise COVID est indéniablement celle des transports. Ainsi, seulement 248 969 kms réalisés au lieu des 593 235 attendus et moins de personnes transportées. Cela a bien entendu entraîné des pertes d'exploitation auxquelles se sont ajoutés des coûts supplémentaires pour l'application des mesures de protection des usagers et du personnel. Le coût d'exploitation du transport urbain pour 2020 a été de 9 104 977 € pour 737 026 € de recettes (soit 45% de moins par rapport à 2019).

Mais tout n'a pas été négatif en 2020. Ainsi, grâce à la bonne gestion des ressources humaines de la CASUD et à la mise en oeuvre de nombreuses mesures internes telles que le télétravail, l'achat et la bonne utilisation de moyens de protection collective et individuelle (gel, masques, thermomètres, hygiaphones, ..), le recrutement de personnels supplémentaires pour le nettoyage renforcé des locaux, et la limitation des contacts physiques avec les administrés par la dématérialisation de nombreux services, notre EPCI a pu assurer la continuité de ses missions de service public.

De plus, 2020 aura aussi été l'année, entre autres :

- de l'acquisition de 20 bus neufs et modernes (3,4 millions d'euros) ce qui représente en offre supplémentaire de 800 places.

- d'un excédant de 10 millions d'euros, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

- d'investissements à hauteur de 35 millions d'euros pour 2020

- de la notification d'une cinquantaine de marchés pour un montant de 28 millions d'euros.

- d'une offre de service supplémentaire en terme environnemental, par la SPL SUDEC notamment. Ainsi en 2020, 12327 tonnes d'encombrants ramassés (+ 25% par rapport à 2019) et 24 498 tonnes de déchets verts (+ 2374 tonnes par rapport à 2019).

du lancement, en matière d'énergie, du programme d'exploration géothermique

- de la réception et d'investissements de grands travaux en matière d'alimentation en eau potable (1 113 000 €) et en assainissement (2 314 372 €) et la poursuite de grands chantiers (galerie drainante Langevin, usine de potabilisation au 17eme km

au Tampon, forage Takamaka à Saint-Philippe, assainissement et eau potable «Pente Orange» à l'Entre-Deux.

- du lancement des travaux de modernisation de la ZAE de Trois-Mares pour 5 millions d'euros et le lancement des études pour la modernisation de la ZA des Grègues à Saint-Joseph.

Je remercie l'ensemble de nos services pour le travail accompli lors de cette éprouvante année 2020.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Le Tampon, le 21 janvier 2021
André THIEN AH KOON



L'INSTITUTION UN TERRITOIRE D'EXCEPTION DES ACTEURS ENGAGÉS

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Au 1er janvier 2021, le territoire de la CASUD, d'une superficie de 56 460 hectares, recensait 130.598 habitants (INSEE, population légale au 1er janvier 2021 recensée sur la référence statistique du 1er janvier 2018, publiée au décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020, publié au Journal Officiel le 27 décembre 2020).

UNE AGGLOMÉRATION ENGAGÉE

Sous l'égide de son Président et Maire du Tampon André THIEN AH KOON, la CASUD a voté en 2017 son Plan Pluriannuel d'Investissement, document ambitieux, à la juste hauteur du développement qu'est amené à connaître le territoire.

En effet, son attractivité ne fait que croître depuis plusieurs années, et toutes les projections de population placent la commune du Tampon devant l'actuel chef-lieu de l'arrondissement Sud d'ici 2030 à 2040.

De plus, il était primordial d'anticiper ce développement et les besoins qui en découleront, de par l'essence même du poids territorial des échanges et de la structuration du bassin de vie Sud de l'île. Concrètement, ce bassin de vie compte deux intercommunalités : la CASUD et la CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires). Si l'on considère cet ensemble, le territoire Sud est le plus notable de toute La Réunion en poids de population (314 388 habitants). Or, les deux intercommunalités étant sur ce même bassin de vie, ils doivent se développer conjointement pour répondre aux enjeux qu'est amené à prendre le Grand Sud pour le territoire réunionnais, et pour satisfaire de façon adéquate aux besoins présents et à venir de sa propre population.

Ainsi, l'anticipation et la prévision des investissements ont été les mots d'ordre pour lancer le PPI et sa déclinaison à travers les multiples compétences dont s'est dotée la CASUD.

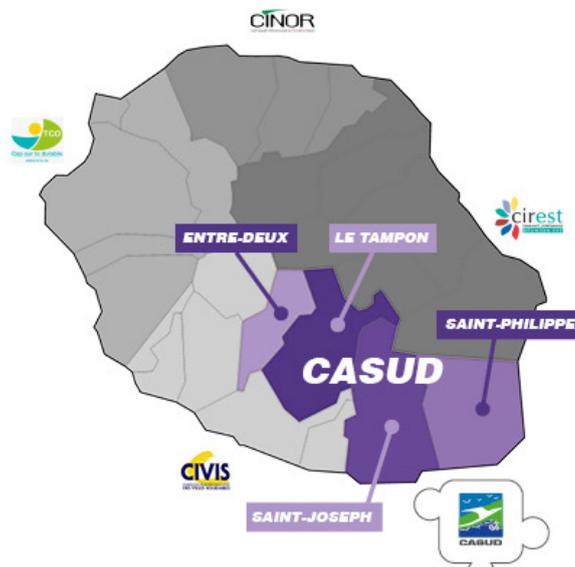
Fort de ce plan avisé et volontariste, l'intercommunalité a continué de poser les jalons de sa prospective en étant le tout 1er EPCI de l'île à signer un Contrat de Progrès (issu du Plan Eau DOM) le 3 juillet 2019. Contrat posant les bases d'engagements réciproques entre la communauté d'agglomération et les financeurs concernant entre autres la volonté, le rythme, et le suivi des investissements dédiés à l'Eau et à l'Assainissement.

De plus, pour affirmer le programme pluriannuel intercommunal, la collectivité a délibéré sur son Plan de Déplacements Urbains le 29 novembre 2019 avec une déclinaison des objectifs en fiches actions.

Par la même, un Plan Climat Air-Energie Territorial est en préparation et devrait prendre le relais à l'achèvement du PPI 2017-2022, impulsant une dynamique renouvelée en faveur de la transition énergétique – l'environnement étant une compétence historique depuis la CCSUD – pour le prochain plan intercommunal.

Des chargés de mission et d'opération dédiés dans les différentes directions, ainsi qu'une cellule de Prospection et de suivi des Subventions sont en charge de l'élaboration et du bon suivi de réalisation tout au long de l'exécution des projets et opérations.

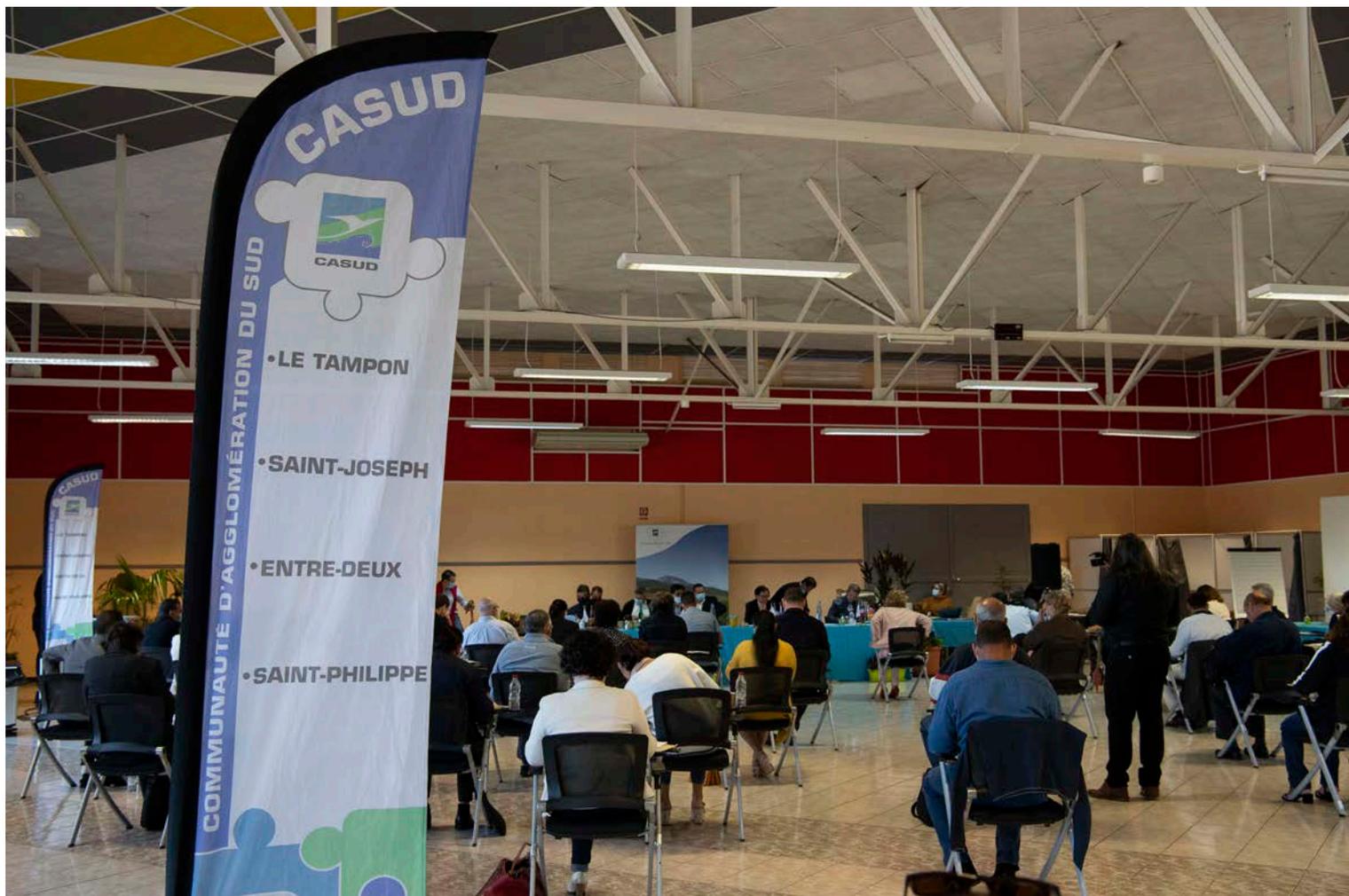
Au cours des dernières années, la Communauté d'Agglomération du Sud a donc su persévérer pour atteindre ses objectifs en assurant le contrôle continu et partenarial des actions engagées. Elle se fixe



dorénavant pour ambition de délivrer ses services et ses compétences au plus près de ses administrés.

(En effet, la crise sanitaire que traversent les pays depuis mars 2020 a montré la nécessaire adaptation que se doivent d'adopter le service public dans son ensemble pour satisfaire aux besoins des administrés, dans des délais et selon des modalités plus contraintes.

Paradoxalement, cette crise et les nouvelles exigences qui en résultent sont de précieux vecteurs d'une perspective d'amélioration de la qualité de service rendu pour la collectivité. Elle devra se rénover tant la rapidité de réponse aux citoyens que la facilité de transmission des informations et/ou document, avec une réelle possibilité d'appropriation des démarches et de leur suivi par les administrés grâce à la dématérialisation des procédures et des usages.)





LA GOUVERNANCE

La CASUD, c'est une assemblée d'élus issus des 4 communes membres et désignés au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Les règles de fonctionnement de la CASUD garantissent la représentation de chaque commune dans les instances de l'agglomération, qu'il s'agisse du conseil communautaire ou des commissions de travail.

Le Conseil communautaire délibère sur les décisions liées aux grands enjeux politiques communautaires. Il élit le Président et les vice-présidents.

Les vice-présidents décident des affaires courantes par délégation du Conseil Communautaire.

Il est composé du Président, de 14 Vice-présidents et de 33 Conseillers Communautaires.

Le conseil communautaire délibère au moins une fois par trimestre pour gérer les compétences de la Communauté d'agglomération.

En 2020, il s'est réuni 9 fois et a adopté 225 délibérations.

1

Président

14

Vice-Présidents

33

**Conseillers
Communautaires**

Le Président, les Vice-Présidents et les Vice-Présidentes au 31 décembre 2020



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux • Le Tampon • Saint-Joseph • Saint-Philippe

DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTES ET DES VICE-PRÉSIDENTS 2020



Président

M. André THIEN-AH-KOON



Affaires
Générales
et Finances

M. Bachil VALY
1^{er} Vice-Président - Entre-Deux



Eau,
GEMAPI Tampon
et SCoT

M. Jacquet HOARAU
2^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Commande
Publique

M. Albert GASTRIN
3^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Coordination
du Pôle
de Proximité
de Saint-Joseph

M. Christian LANDRY
4^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph



Affaires
Portuaires et
Coordination du
Pôle de Proximité
de Saint-Philippe

Mme Vanessa COURTOIS
5^{ème} Vice-Présidente - Saint-Philippe



Maîtrise
de l'Énergie
et Plan Climat

Mme Francemay PAYET-TURPIN
6^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Personnel
et
Insertion

Mme Catherine TURPIN
7^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Assainissement
collectif
et non collectif
et GEMAPI
Rivière
des Remparts

M. Henri-Claude HUET
8^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph



Transports

M. Daniel MAUNIER
9^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Développement
Touristique et
Coordination du
Pôle de
Proximité de
l'Entre-Deux

Mme Isabelle GROSSET-PARIS
10^{ème} Vice-Présidente - Entre-Deux



Action Cœur
de Ville
de Saint-Joseph

Mme Blanche Reine JAVELLE
11^{ème} Vice-Présidente - Saint-Joseph



Développement
Economique

M. Jean-Pierre THERINCOURT
12^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Gestion des
Déchets
Economie
circulaire et
Errance animale

Mme Evelyne ROBERT
13^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Habitat
et Système
d'Informations
Géographiques

M. Harry MUSSARD
14^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph

Le Conseillers et les Conseillères au 31 décembre 2020



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020

LE PRÉSIDENT



M. THIEN AH KOON
André
Président

LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS



M. VALY
Bachil
1^{er} Vice-Président
Entre-Deux



M. HOARAU
Jacquet
2^{ème} Vice-Président
Le Tampon



M. GASTRIN
Albert
3^{ème} Vice-Président
Le Tampon



M. LANDRY
Christian
4^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



Mme COURTOIS
Vanessa
5^{ème} Vice-Présidente
Saint-Philippe



Mme PAYET-TURPIN
Francemay
6^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



Mme TURPIN
Catherine
7^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. HUET
Henri-Claude
8^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. MAUNIER
Daniel
9^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme GROSSET-PARIS
Marie-Isabelle
10^{ème} Vice-Présidente
Entre-Deux



Mme JAVELLE
Blanche Reine
11^{ème} Vice-Présidente
Saint-Joseph



M. THERINCOURT
Jean-Pierre
12^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme ROBERT
Evelyne
13^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. MUSSARD
Harry
14^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE TAMPON



Mme ROMANO
Augustine



Mme MONDON
Laurence



M. PICARDO
Bernard



Mme DIJOUX-RIVIERE
Mimose



M. GONTHIER
Charles Émile



M. THIEN-AH-KOON
Patrice



Mme TECHER
Doris



M. SAUTRON
Serge



Mme DOMITILE
Noéline



Mme LOSSY
Patricia



M. FONTAINE
Henri



Mme FONTAINE
Véronique



Mme BASSIRE
Nathalie



M. SOUBAYA
Josian



Mme BENARD
Monique



M. FONTAINE
Gilles

SAINT-JOSEPH



M. LEBRETON
Patrick



Mme MUSSARD
Rose-Andrée



M. HUET
Mathieu



Mme LEJOYEUX
Marie-Andrée



M. HOAREAU
Sylvain



Mme K/BIDY
Emeline



M. LEBON
David



Mme LEICHNIG
Stéphanie



Mme LEVENEUR
BAUSSILLON
Inelda



Mme FULBERT-GÉRARD
Gilberte



M. VIENNE
Axel



Mme HUET
Marie-Josée



M. LEBON
Louis Jeannot



Mme BENARD
Clairette Fabienne



M. GUEZELLO
Alin

ENTRE-DEUX



M. PAYET
Gilles

SAINT-PHILIPPE



M. RIVIÈRE
Olivier



Communauté d'Agglomération du SUD - 379, rue Hubert Delisle - BP 437 - 97838 LE TAMPON CEDEX
0262 57 97 77 - contact@casud.re - www.casud.re

Retrouvez le trombinoscope de nos élus communautaires sur notre site internet : www.casud.re

LES COMPÉTENCES MAÎTRISÉES

La communauté exerce des compétences, obligatoires et optionnelles qu'elle a choisies pour donner plus de cohérence à son action, en lieu et place de ses 4 communes membres.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Études d'urbanisme et d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme...);
- Instruction des d' Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- Demandes de travaux et de permis de construire ;
- Étude, création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- Constitution de réserves foncières ;
- Projets urbains à vocation principale d'habitat.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

- Études, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- Création, aménagement, gestion et entretien de locaux destinés à accueillir des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, centres d'affaires...);
- Actions de développement économique (aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques) ;
- Soutien à l'innovation ;
- Coordination et animation des dispositifs locaux pour l'emploi et l'insertion professionnelle via la mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E);
- Soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ;
- Aménagement portuaire et infrastructures maritimes.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Cofinancement des infrastructures universitaires et du logement social étudiant ;
- Aide à la mobilité internationale et à l'insertion des étudiants.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS URBAINS

- Organisation des grands principes de déplacements, de circulation et de stationnement sur le territoire (Plan de Déplacements Urbains) ;

- Définition et mise en œuvre de l'offre de transport public et périscolaire (les services « Carsud ») ;
- Aménagement des voies réservées aux bus et des pistes cyclables ;
- Amélioration de l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite ;
- Installation et entretien des abribus destinés aux usagers du réseau de transports.

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- Planification de la construction de logements sur le territoire (Programme Local de l'Habitat) ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social ;
- Cofinancement des Programmes de Renouvellement Urbain.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Production d'eau potable ;
- Traitement des eaux usées ;
- Évacuation des eaux pluviales primaires ;
- Prévention des risques naturels et lutte contre les inondations.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS DES INONDATIONS

- Aménagement de bassin hydrographique ;
- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris leurs accès ;
- Défense contre les inondations et contre la mer ;
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines.

DÉCHETS

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers recyclables ;
- Collecte et incinération des ordures ménagères ;
- Gestion du réseau de production et de distribution de chaleur ;
- Actions en faveur de la réduction des déchets.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- Sensibilisation et éducation aux pratiques éco-responsables ;
- Conseils aux particuliers en matière d'énergie ;
- Aménagement de sentiers de découverte ; Fourrière animale.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DE LOISIRS ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels (La Coursive, la médiathèque Michel- Crépeau, le Conservatoire de Musique et de Danse, La Sirène) et sportifs de loisirs d'intérêt communautaire (piscines) ;
- Coordination, animation du Réseau des écoles de musique et de danse et du Réseau des bibliothèques/ médiathèques communales.

VOIRIE

- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire (routes, voies et pistes cyclables)

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- Création d'équipements, soutien des projets et coordination ; des actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ;
- Accompagnement des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- Actions de promotion et valorisation de la Communauté et de ses compétences au niveau international ;
- Participation à des actions de coopération décentralisée ;
- Fonds de concours pour la réalisation des équipements communaux structurants ;
- Création et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- Informatisation des écoles ;
- Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous en couvrant les zones blanches et déployant le haut débit ;
- Étude et réalisation d'un schéma directeur des Systèmes d'Informations Géographiques.

PERSPECTIVE 2022

- Prise de compétence sur la gestion des eaux pluviales urbaines et de ruissellement.
- Celle-ci comporte 2 aspects :
- L'élaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de ruissellement ;
- La réalisation et la gestion d'axes d'écoulement, d'ouvrages de stockage, de régulation et de traitement

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



L'EAU SOURCE DE VIE

L'eau est une ressource naturelle essentielle, indispensable au développement de toutes les formes de vie d'une part, et aux activités anthropiques d'autre part.

La CASUD exerce depuis 2010 les compétences « eau potable » et « assainissement », et depuis 2018 la compétence « GEMAPI ».

Dans le contexte du changement climatique et des pressions exacerbées sur les ressources en eau qui en découlent, ces compétences sont au cœur de l'action de la CASUD à l'échelle de son territoire.

Pour faire face à ces défis majeurs, la direction de l'eau et de l'assainissement a mis en œuvre les dispositifs et moyens suivants :

- Signature d'un contrat de Progrès avec l'Etat et les partenaires financiers, en 2019. Cet outil de programmation permet notamment de dégager une feuille de route de l'action de la CASUD vis-à-vis des enjeux tout en assurant la cohérence des moyens humains et financiers
- Une programmation pluriannuelle 2017/2022 de 122 M€ d'investissement sur l'eau potable et l'assainissement
- 31 agents chargés d'assurer les différentes missions dévolues, incluant une régie de travaux

ENJEUX ET MISSIONS

Le territoire de la CASUD accusait en 2010 d'un retard structurel d'équipement sur les infrastructures d'eau potable et d'assainissement.

Sur l'eau potable, les problématiques s'articulaient autour des points suivants :

- Une production d'eau insuffisante
- Une sécurisation de la production d'eau insuffisante
- Une qualité d'eau distribuée insuffisante
- Une résilience du réseau de distribution insuffisante

La CASUD, outillée de son Schéma Directeur Eau Potable et de son annexe sur la potabilisation, a donc décliné son programme d'investissement autour des axes suivants :

- Renforcement et sécurisation des capacités de production
- Mise en œuvre des unités de potabilisation et requalification des captages
- Modernisation du réseau de distribution (rendement, stockage, répartition, maillage)

Sur l'assainissement, la CASUD a priorisé son action sur la collecte et le traitement des eaux usées de manière à répondre notamment aux enjeux de santé publique et de protection de l'environnement.

Le programme d'action porte donc sur les thématiques suivantes :

- Etablissement des plans de zonage et schémas directeurs
- Développement des réseaux sur les zones d'assainissement collectif
- Mise en œuvre et modernisation du traitement des eaux usées
- Développement du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 a été marquée par le lancement des travaux du complexe de potabilisation LEVENEUR sur la commune du Tampon (20 M€). Cette usine, associée à deux réservoirs de stockage de 5 000 m³ chacun, permet de traiter les eaux de tous les captages de la commune du Tampon et du Syndicat des Hirondelles, pour une capacité de production de 30 000 m³ par jour.

Sur la partie exploitation, la production d'eau a été impactée lors des éboulis sur les canalisations de production d'eau en remparts des captages du PONT DU DIABLE et de CAZALA, démontrant que la sécurisation des moyens de production d'eau reste d'actualité et une priorité pour la CASUD.

2020 a également été l'année du COVID ; les services ont dû et su s'adapter aux contraintes spécifiques afin de maintenir l'activité (continuité des chantiers notamment), répondre aux demandes des administrés pour le SPANC et assurer le service public de l'eau potable et de l'assainissement avec les délégataires respectifs.

LES PROJETS DE MISE EN OEUVRE EN 2020

Modernisation du réseau d'eau potable	1,13 M € 16 voies 3 km de diamètres divers dont 660 ml par la régie de travaux
Extension du réseau d'assainissement des eaux usées – 2,31 M € - 10 voies - 3 km	2,31 M€ 10 voies 3 km
Travaux en cours sur le complexe de potabilisation LEVENEUR	17 + 4 M€ 2 x 5000 m ³ de stockage 30 000 m ³ /jour de capacité de production
Travaux en cours sur la réhabilitation de la Galerie drainante de Langevin	6 M€
Travaux en cours d'extension réseau assainissement « EU 2018-2019 - Lot n°2 »	1,8 M€ 8 voies 1,5 km
Travaux en cours d'extension des réseaux d'assainissement et eau potable « Pente orange » Entre-Deux	1,8 M€ 3 voies 3 km

PERSPECTIVES

La CASUD va poursuivre les investissements permettant de répondre aux axes prioritaires des compétences eau potable et assainissement, avec notamment :

- Pour la partie production :
 - Le renforcement et la sécurisation de la canalisation de refoulement du PONT DU DIABLE (4 M€),
 - La sécurisation du captage Cazala (prise d'eau et adduction) (15,3 M€),
 - La mise en œuvre du forage de Takamaka (3M€), qui permettra de sécuriser l'alimentation de Saint Philippe avec l'équipement du forage à 140 m³/h et la création d'un réservoir associé de 1500 m³,
 - La réhabilitation des Puits du Bras de la Plaine,
 - La poursuite de l'opération sur la Galerie de Grand Galet.
- Pour la partie potabilisation :
 - La poursuite de l'unité de potabilisation LEVENEUR et sa mise en route en 2022,
 - La mise en route de l'unité de potabilisation PAILLE EN QUEUE en 2022,
 - La poursuite des études pour la construction de l'unité de potabilisation PAYET GO (4,2 M€).
- Pour la partie distribution :
 - Le renouvellement des canalisations d'eau potable en vue d'améliorer le rendement du réseau avec une programmation de travaux de 9 M€ en mettant à contribution le plan de relance (REACT UE),
 - Restructurer et renforcer la chaîne de pompage sur secteur de la Crête avec le démarrage des travaux de pompage sur R13 en 2022 et le lancement de la phase 1 en 2022 (9 M€).
- Pour la partie assainissement :
 - Poursuite des travaux d'extension du réseau d'eau usée pour un montant de 5M€,
 - Réhabilitation du réseau d'eau usée afin de mieux maîtriser les entrées d'eau claire parasites (2 M€),
 - Actualisation du schéma directeur.
- Pour la compétence Eaux pluviales :
 - Organisation de la compétence,
 - Lancement d'un schéma directeur.
- Pour la compétence Eaux pluviales :
 - Organisation de la compétence,
 - Lancement d'un schéma directeur,
 - Lancement des études de danger des systèmes d'endiguement,
 - Poursuite des travaux d'endiguement de la rivière des Remparts.

LES CHIFFRES CLÉS

- Investissement 2010-2020 en Eau et Assainissement : 113 M €,
- 59 823 abonnés eau potable,
- 11 292 360 m³ produits,
- 7 355 265 m³ importés,
- Soit 18 593 524 m³ distribués,
- 21 points de production,
- 88 ouvrages de stockage, 1117 km de réseau, 50 stations de pompage,
- 13 500 abonnés assainissement collectif,
- 3 stations d'épuration, 110 km de réseau,
- 97 500 habitants sur le SPANC et 1420 dossiers traités en 2020

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE



ANNÉE 2020

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), favorisant le développement local, l'aménagement du territoire mais assurant aussi la gestion des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de ces quatre communes membres que sont l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et le Tampon.

ENJEUX ET MISSIONS

- Compétence obligatoire : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Compétence facultative : fourrière animale et enlèvement des cadavres d'animaux
 - Construction et gestion de fourrières animale(s) avec intégration des opérations de capture et de lutte contre l'errance des animaux, notamment domestiques;
 - Enlèvement des cadavres d'animaux sur les voies communales et les voies non classées ouvertes à la circulation.

FOCUS

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du COVID. Les activités de capture des chiens errants ont été maintenues durant cette période

Les équipes de la DECV se sont adaptées aux nouvelles contraintes liées à cette pandémie avec notamment la mise en place du télétravail et des équipements inhérents (utilisation de logiciel à distance).

GÉOTHERMIE - LA TERRE : UNE SOURCE D'ÉNERGIE CONSIDÉRABLE

L'utilisation de la chaleur géothermale est documentée depuis des millénaires. De nos jours, la chaleur géo-thermale est essentiellement utilisée pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments, soit directement par les réseaux de chaleur, soit indirectement via des pompes à chaleur (PAC) pour les ressources à très basse température (inférieure à 30° C). Elle peut également être utilisée pour certains processus industriels. Il existe différents types de géothermie (très basse, basse, moyenne et haute énergie), classifiés en fonction du type de production (chaleur, électricité, cogénération). Ce dernier type est généralement qualifié de géothermie profonde. Seules les ressources de très haute température sont utilisées pour la production d'électricité. Les utilisations commerciales concernent des sites où les conditions géologiques permettent d'accéder à des températures comprises entre 180° C et 350° C. La géothermie présente l'avantage d'être une énergie vertueuse et non-intermittente (disponible toute l'année).

L'utilisation de la chaleur géothermale est documentée depuis des millénaires. De nos jours, la chaleur géo-thermale est essentiellement utilisée pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments, soit directement par les réseaux de chaleur, soit indirectement via des pompes à chaleur (PAC) pour les ressources à très basse température (inférieure à 30° C). Elle peut également être utilisée pour certains processus industriels. Il existe différents types de géothermie (très basse, basse, moyenne et haute énergie), classifiés en fonction du type de production (chaleur, électricité, cogénération). Ce dernier type est généralement qualifié de géothermie profonde. Seules les ressources de très haute température sont utilisées pour la production d'électricité. Les utilisations commerciales concernent des sites où les conditions géologiques permettent d'accéder à des températures comprises entre 180° C et 350° C. La géothermie présente l'avantage d'être une énergie vertueuse et non-intermittente (disponible toute l'année).

ENJEUX ET MISSIONS

Depuis 2017, la CASUD a inscrit l'exploration et le développement des ressources géothermales présentes sur son territoire comme un axe fort de son développement économique et de l'aménagement de son territoire. Ainsi, plusieurs délibérations

de son Conseil Communautaire ont été consacrées spécifiquement à la géothermie.

La Délibération du 03/11/2017, intitulée « Motion pour la relance de la géothermie », demandait à l'Etat de consacrer les moyens nécessaires à la relance de l'exploitation de l'énergie géothermique pour les Hauts, le Sud et La Réunion.

La Délibération du 14/12/2018, intitulée « Mobilisation des ressources de la géothermie sur le territoire de la CASUD », autorisait le lancement d'une étude visant à mobiliser le potentiel de la géothermie sur le territoire de la CASUD ; l'objectif étant de substituer cette énergie au charbon qui produit plus de 50% de l'énergie consommée à la Réunion.

La délibération du 03/05/2019 réclamait le transfert de la compétence « Production d'énergies renouvelables – Etudes, Recherche, aménagement et exploitation de l'énergie géothermique » à la Communauté d'Agglomération du Sud. Elle s'appuyait sur l'article L. 2224-32 du Code Général des Collectivités Territoriales qui spécifie que les établissements publics de coopération, sur le territoire des communes qui en sont membres, peuvent aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter toute nouvelle installation utilisant des énergies renouvelables. Pour la CASUD, cette nouvelle compétence viendrait en complément de sa compétence optionnelle relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, laquelle intègre la lutte contre la pollution de l'air et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Cette délibération du 03/05/2019 revenait également sur la nécessité de recruter un chargé de mission « Energie et Climat » dont la création de poste avait été approuvée lors d'une délibération précédente (le 23 Mars 2018).

Au cours de ces dernières années, la CASUD a donc mené une politique très volontariste en matière de géothermie et a délibéré à plusieurs reprises pour s'octroyer les compétences nécessaires dans l'objectif d'encadrer et de réaliser l'exploration des ressources géothermales présentes sur son territoire dans un premier temps, et pour encadrer et participer à leur éventuelle exploitation pour la production d'électricité dans un second temps.

Cette politique est en phase avec les grands axes de la politique nationale en matière de transition énergétique, et notamment avec la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite « loi TECV ») qui introduit, pour les communes et leurs groupements, les départements et les régions, la possibilité de prise de participation au capital de SA ou de SAS dont l'objet social est la production d'Energies Renouvelables « par des installations situées sur leur territoire » ou, excepté pour les régions, « sur des territoires situés à proximité et participant à l'approvisionnement énergétique de leur territoire » (articles L. 2253-1 alinéa 2 pour les communes, L. 3231-6 pour les départements et L. 4211-1-14° du CGCT pour les régions).

Aujourd'hui, en application de l'article L. 2224-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération comme la CASUD, sur le territoire des communes qui en sont membres, peuvent aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter toute nouvelle installation utilisant des énergies renouvelables.

(le 23 Mars 2018).

Au cours de ces dernières années, la CASUD a donc mené une politique très volontariste en matière de géothermie et a délibéré à plusieurs reprises pour s'octroyer les compétences nécessaires dans l'objectif d'encadrer et de réaliser l'exploration des ressources géothermales présentes sur son territoire dans un premier temps, et pour encadrer et participer à leur éventuelle exploitation pour la production d'électricité dans un second temps.

FOCUS

Pour répondre à cet ambitieux objectif, la CASUD a développé depuis plusieurs années des actions qui lui permettent d'élargir ses compétences dans le domaine de la prospection d'énergies renouvelables.

La CASUD a établi en mars 2020 une convention de collaboration d'une durée de 3 ans avec le Laboratoire GéoSciences Réunion (LGSR), qui est une unité de l'Université de la Réunion (Secteur Sciences, Technologies et Santé). Le LGSR est également intégré à l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP).

ACTIONS/RÉALISATIONS/PROJET

Depuis 2020, la CASUD réalise un programme innovant d'exploration géothermique de surface à l'échelle du Massif du Piton de la Fournaise, en collaboration étroite avec le Laboratoire Géosciences Réunion. Plusieurs campagnes de mesures géophysiques et de prospections hydrogéochimiques ont ainsi été menées depuis avril 2020 :

- Des mesures géophysiques (Polarisation Spontanée) couplées à une cartographie du gaz CO₂ dans les sols pour identifier les secteurs à l'intérieur de la rift zone N120 les plus actifs en termes de circulations de fluides ;

Une campagne hydrogéochimique et hydrogéologique pour identifier, dans les eaux du réseau de drainage du massif, une signature hydrothermale et, le cas échéant, préciser le modèle de fonctionnement et la localisation du système hydrothermal.



Dans le cadre de cette convention de collaboration, la CASUD et le LGSR réalisent une première phase d'exploration géothermique (avril 2020 à décembre 2021) visant à identifier des indices de la présence d'un système géothermal à l'échelle du Massif du Piton de la Fournaise. Cette convention fait intervenir des chercheurs spécialisés en hydrogéochimie et en géophysique légère, dont les méthodes ont été éprouvées dans le domaine de l'exploration géothermique, à la fois sur l'île de la Réunion (Piton des Neiges) et à travers le monde. L'équipe en place sur la collaboration LGSR/CASUD comptabilise une connaissance scientifique des systèmes volcaniques actifs mondiaux. En termes de moyens, deux chercheurs scientifiques de renom sont investis dans les travaux de recherche de cette convention et un post-doctorant y est intégralement dédié.



PERSPECTIVES N+1 : ÉNUMÉRER LES OPÉRATIONS ENVISAGÉES EN COMMENÇANT PAR UN VERBE D'ACTION

En résumé, l'ensemble de ces travaux d'exploration peut être scindé en deux étapes :

- 1ère étape - Programme d'exploration de surface, avec :
 - Phase I : Réalisation de campagnes d'exploration (2020 à fin 2021) ;
 - Phase II : Modélisation et évaluation du potentiel (2022 à fin 2023).
- 2nde étape – Programme de forages d'exploration, avec :
 - Phase III : Préparation des travaux (2024-2025) ;
 - Phase IV : Réalisation des forages (2025-2026) ;
 - Phase V : Synthèse des résultats, Décision (2027).

CHIFFRES CLÉS/REPÈRE

Dans le cadre de cette convention de collaboration, la CASUD et le LGSR réalisent une première phase d'exploration géothermique (avril 2020 à décembre 2021) visant à identifier des indices de la présence d'un système géothermal à l'échelle du Massif du Piton de la Fournaise. Cette convention fait intervenir des chercheurs spécialisés en hydrogéochimie et en géophysique légère, dont les méthodes ont été éprouvées dans le domaine de l'exploration géothermique, à la fois sur l'Île de la Réunion (Piton des Neiges) et à travers le monde. L'équipe en place sur la collaboration LGSR/CASUD comptabilise une connaissance scientifique des systèmes volcaniques actifs mondiaux. En termes de moyens, deux chercheurs scientifiques de renom sont investis dans les travaux de recherche de cette convention et un post-doctorant y est intégralement dédié.

BUDGET GLOBAL DU SERVICE

En termes de perspectives budgétaires, depuis qu'elle a initié son projet de géothermie en 2018, la CASUD a déjà engagé des dépenses importantes :

- Le premier poste de dépenses concerne les frais liés à la conduite et l'encadrement du projet, dont le poste de chargé de mission ;
- Le second poste de dépenses concerne les travaux d'exploration qui ont été réalisés en collaboration avec le Laboratoire LGSR de l'Université de la Réunion (dans le cadre d'une Convention de Collaboration de Recherches & Développement).

Le montant des dépenses engagées à fin 2021 est d'environ 1M€. L'engagement financier minimum en propre de la CASUD est de l'ordre de 6M€.

LUTTE-ANTIVECTORIELLE

- Opération vide ton fond de cour : 11 t de déchets récupérés
- Récupération de pneus : environ 170 unités récupérés dans les dépôts sauvages
- 2649 foyers sensibilisés par nos médiateurs



ERRANCE ANIMALE

- Campagne de stérilisation et identification des chiens et chats
 - 1093 stérilisations
 - 1031 identifications
 - Plus de 170 000€ de budget
- Capture des chiens errants : notre prestataire a capturé 798 animaux (baisse de 23 % par rapport à 2019)
- Ramassage de cadavres d'animaux : notre prestataire a ramassé 313 cadavres (- 39,8 % par rapport à 2019)
- Gestion de la fourrière animale : 1704 animaux pris en charge par la structure (- 24 % par rapport à 2019)
- Projet de réhabilitation du refuge animalier et d'extension de la fourrière animale : fin des études de conception. Début des travaux en décembre.

✓ IDENTIFIER
✓ STERILISER



**CAMPAGNE DE STERILISATION
- IDENTIFICATION - CHIENS - CHATS -**
1^{er} JUIN 2020
-
1^{er} DÉCEMBRE 2020

**Out Zanimo,
Okip a li**

* Trois animaux peuvent être identifiés et stérilisés gratuitement, sur les communes du Tampon, Saint-Joseph, Entre-Deux, et Saint-Philippe pour les foyers non imposables sur le revenu.

PIÈCES À FOURNIR

- ✓ Copie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou reçu de moins de 3 mois)
- ✓ Copie d'une pièce d'identité du propriétaire de l'animal (carte d'identité ou passeport)
- ✓ Copie de l'avis de non imposition 2019 sur le revenu 2018
- ✓ Copie de la carte d'identification délivrée par la SCC ou SCF ou attestation sur l'honneur. Si l'animal n'est pas identifié cela se fera en même temps que la stérilisation

✓ IDENTIFIÉS
✓ STÉRILISÉS

Communauté d'Agglomération du Sud
Pour tout complément d'information, contactez le CASUD au 03 83 38 12 34

En partenariat avec le GEVEC et les mairies du Tampon, Saint-Joseph, Entre-Deux et Saint-Philippe

CASUD www.casud.re

BUDGET GLOBALE

Fonctionnement :

- 291 000€ gestion de la fourrière par la SEMRRE
- 50 000€ : gestion du refuge animalier par la SPA

Investissement : Réhabilitation du refuge et extension de la fourrière :

- Budget de 1,9 millions d'€ : travaux débuté en 2020 et finalisé en 2022.



GESTION DES DÉCHETS



ANNÉE 2020

La Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), favorisant le développement local, l'aménagement du territoire mais assurant aussi la gestion des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de ces quatre communes membres que sont l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et le Tampon.

ENJEUX ET MISSIONS

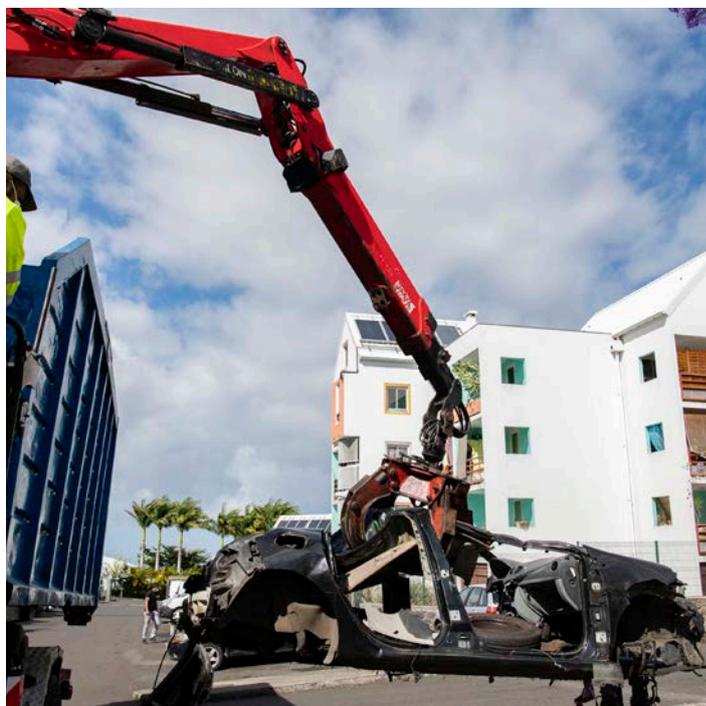
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du COVID. Les activités de collecte et traitement des déchets étaient l'une des activités identifiées comme prioritaire durant le confinement.

Nos équipes, prestataires et partenaires ont maintenu leurs activités durant cette période. La CASUD s'est ainsi adapté à ces nouvelles contraintes (distanciation, port de nouveaux équipements de sécurité dont les masques barrière...) en un temps très limité.

Filière de traitement des déchets : contribution au syndicat mixte ILEVA pour le traitement des déchets : 7 414k€

Le projet d'outil multi filières (Unité de Valorisation énergétique) poursuit son processus avec l'attribution d'un groupement de commande pour le lancement des études de conception et des autorisations administratives (dont l'enquête public).

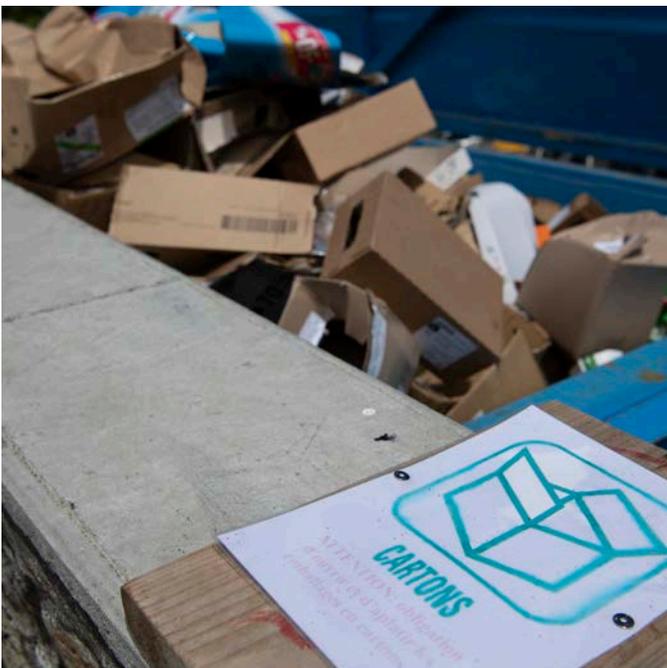
VHU : 486 unités / 23 870€



ACTIONS/RÉALISATIONS

- Fourniture de bacs roulants : Parc de 121 749 bacs (+0,8%)
 - Nouvelles dotations : 942 bacs (495 verts + 447 jaunes)
 - Maintenance (=remplacement) : 2 699 bacs (1742 verts + 957 jaunes)
- Fourniture de biocomposteurs : 1 488 kits (biocomposteurs + bioseau + fourche de retournement)

- Déchets collectés :
 - Emballages Ménagers Recyclables (=Bacs jaunes) : 4 581 t
Taux de valorisation : 70,1 %
 - Ordures Ménagères (=bacs verts) : 29 915 t
365 t de moins que 2019 : grâce à nos actions de sensibilisation
228kg/hab (moyenne réunion = 265kg)
 - Encombrants : 12 327 t : forte augmentation par rapport à 2019 (+25%) dû notamment au confinement de la crise sanitaire. Les particuliers ne pouvaient pas se déplacer et ont produits par conséquent plus de déchets en porte à porte
 - Déchets végétaux : 24 498 t (2 374 t de plus qu'en 2019) – Idem que pour les encombrants : le COVID a eu pour effet une augmentation de la production de DV
 - Verre : 2081 t : chiffre stable par rapport aux dernières années



- Déchèteries
 - 4 700 t de déchets collectés
 - Fréquentation des déchèterie : baisse de 13 % dû également au confinement

- Brigade Verte Environnement : lancée en 2019, cette brigade de 9 agents ont effectué plus de 1000 interventions en 2020 afin de faire respecter le Règlement de Collecte des déchets de la CASUD



- Prévention des déchets :
 - Elaboration du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Initié en novembre 2018, les actions liées à ce plan ont été suspendus ou annulés suite au confinement. Il est cependant à noter que la mission d'accompagnement par le Syndicat Mixte ILEVA a débuté en juillet 2020. Il s'agit d'élaborer un PLPDMA commun à l'échelle des EPCI du TCO et de la CIVIS
 - Signature de la charte REGAL en juillet : Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire : En France le gaspillage alimentaire coûte entre 12 et 20 milliard d'euros par an. Le REGAL consiste à développer une démarche territoire au service du « bien manger »
 - Montage d'un projet d'exposition photo dans le cadre de la SEDD 2020 (Semaine Européenne du Développement Durable)
 - Obtention du label Economie Circulaire de l'ADEME
 - Sensibilisation : 1859 élèves ont été sensibilisés sur la thématique du tri sélectif des déchets. La crise sanitaire a eu pour conséquence l'annulation de nombreuses manifestations sur le territoire. Les animateurs ont cependant pu intervenir sur le site de « Miel Vert » en sensibilisant plus de 200 personnes
 - Actions de proximité :
 - Distribution des calendriers de collecte auprès de 57 800 foyers
 - 25 000 bacs jaunes contrôlés visuellement pour vérifier leur conformité
 - 689 foyers sensibilisés sur la période pré cyclonique (distribution de flyers)

Projet : réhabilitation de la déchèterie de St Joseph : début de la phase travaux en décembre

PERSPECTIVE N+1

- Poursuite du processus de création des déchèteries intercommunales de l'Entre Deux et St Philippe
- Finalisation des travaux de réhabilitation de la déchèterie de St Joseph Mise en place de nouvelles BAV (Bornes d'Apport Volontaire) en 2021 et 2022
- Transfert du pouvoir de police du maire pour faire respecter le Règlement de Collecte des déchets de la CASUD
- Validation des actions à mettre en place dans le cadre du PLPDMA

CHIFFRES CLÉS/REPÈRE

Le coût complet des déchets s'élève à 22 050 € en 2019 (+4,54 % par rapport à 2018)

Le coût complet de gestion des déchets intègre l'ensemble des coûts liés au service (prestations collecte, coûts de traitement, amortissement investissement, charges de fonctionnement, personnel, etc.). L'augmentation de ce coût entre 2018 et 2019, est en grande partie liée à l'augmentation des tonnages de verre, d'EMR, de déchèteries d'Encombrants entre ces deux années.

BUDGET GLOBAL

- Fonctionnement : 19 852 €
- Investissement : 434 000 €

LE TRANSPORT



LA DIRECTION DES TRANSPORTS

La DTD de la CASUD compte 184 personnes, soit environ 150 ETP, répartis sur les communes membres et les différents sites suivants :

- Trois Mares : Direction, Etudes et Méthodes, Transports scolaires, urbains et Périscolaires, Coordination du contrôle qualité et responsables Accompagnateurs scolaires ;
- La gare du Tampon : Coordination d'exploitation du réseau urbain , médiation, vente de titre de transports scolaires et urbains, contrôle qualité ;
- La gare de la Plaine-des-Cafres : vente de titre de transports scolaires ;
- La gare de L'entre-Deux : vente de titre de transports scolaires et urbain;
- La gare et le pôle de proximité de Saint-Joseph : vente de titre de transports scolaires et urbains ;
- La gare et le pôle de proximité de Saint-Philippe : vente de titre de transports scolaires.

La DTD a en charge pour plus de 20 M € annuels, le pilotage des différents prestataires de services et la gestion des services de transport suivants :

- Transport urbain ;
- Transport scolaire ;
- Transport périscolaire.

TRANSPORT URBAIN

CARSUD est le réseau de transport urbain de la CASUD, il dessert les communes de L'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint Philippe, avec 44 lignes de bus. Il transporte chaque année plus de 1,2 million de voyageurs.

CARSUD est la marque commerciale du réseau urbain de la CASUD qui dessert les communes de l'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint Philippe.

CARSUD est le réseau de transport urbain de la CASUD, il dessert les communes de L'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint Philippe, avec 44 lignes de bus. Il transporte chaque année plus de 1,2 million de voyageurs.

CARSUD est la marque commerciale du réseau urbain de la CASUD qui dessert les communes de l'Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint Philippe.

La CASUD est l'Autorité Organisatrice qui décide de l'offre de transport, des investissements et de la politique à mener en matière de déplacements sur son territoire. Dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, elle a confié à NOVASUD l'exploitation des transports urbains.

A travers une DSP de transport la DTD, pilote et coordonne pour le compte de la CASUD, NOVASUD assure le service du réseau CARSUD. Il est coordonné par la SEMITTEL et comprend Trois autres sociétés (transport MOOLAND, Charles Express, Transdev Outre-Mer) et de nombreux sous-traitants locaux.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19.

Ainsi, au cours de l'année 2020, face à la situation sanitaire rencontrée liée à la COVID 19, le fonctionnement des services publics de transport a été marqué.

par la période de confinement, interdiction des déplacements de personnes au-delà d'un rayon d'un kilomètre pour la période comprise entre le 17 mars et le 10 mai et l'instauration d'un état d'urgence sanitaire et singulièrement ; mais également après ce confinement.

Ainsi, durant la phase de Phase de Confinement, l'exécution des prestations définies au Contrat de DSP a été fortement impactée notamment

la CASUD a décidé, suites aux contraintes sanitaires imposées notamment l'arrêt des montées à l'avant et des validations des titres de transport à bord, de la gratuité des services de transports assurés par le Délégué,

les amplitudes kilométrique et horaire des services ont été diminuées de manière importante,

Ainsi, l'ensemble des kilomètres planifiés (qui aurait dû être de 593 245 kms) n'a pu être réalisé qu'à hauteur 42 % (soit 248 969 kms), ce qui a généré des pertes d'exploitation pour le délégataire.

De plus, des mesures sanitaires ont été prises à tous les niveaux selon les prescriptions en vigueur (notamment accès par la porte avant supprimé, nettoyage intensifié des véhicules) ayant occasionné des coûts supplémentaires (matériel et personnel).

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

- 3 767 816 kilomètres parcourus par an
- 918 158 voyageurs par an
- 737 026 € de recettes commerciales Ces recettes sont en baisse de 45% comparées à celles de l'année 2019 (impact Covid).
- 5 000 clients transportés par jour
- 40 lignes de bus régulière
- 4 lignes de transport à la demande
- 68 véhicules.

Avec le COVID, le coût d'exploitation du transport urbain est de 9 104 977€ € pour 737 026 € de recettes..

UN PARC DE VÉHICULES SE MODERNISE EN 2020

Un investissement de plus de 3 400 000 € pour le renouvellement en une fois de 30% de la flotte de véhicules. Des véhicules modernes, sécurisés, accessibles aux PMR et permettant le transport de nombreux clients

Après avoir déployé en 2019 sa billettique MyPass, le réseau CARSUD a connu un renouveau commercial qui lui a permis de voir une évolution significative de sa fréquentation qui est passée de 4 000 voyageurs par jour à plus de 6 000 les jours les plus marqués.

Cette évolution traduit l'attractivité grandissante du réseau CARSUD et plus particulièrement le rôle essentiel du réseau dans la vie quotidienne des habitants des quatre communes de la CASUD.

Ce succès incontestable se heurtait de plus en plus à la capacité des véhicules mis en ligne pour exploiter le réseau qui bien souvent devient insuffisante.

Pour remédier durablement à cette difficulté et donner un nouvel élan au réseau, la CASUD a décidé d'augmenter la capacité d'emport du réseau et acquérant 20 véhicules neufs.

Financés sur fonds propres, cette acquisition représente un investissement de la CA- SUD au bénéfice de ses administrés de 3 400 000 d'euros.

Ces véhicules de marque ISUZU arrivés à la Réunion au mois de mai dernier seront mis en service le 15 juin 2020.

Ce sont ainsi 800 places nouvelles qui seront offertes sur le réseau.

Cette capacité nouvelle prend un relief tout particulier dans la période que nous traversons alors que les transports en commun doivent respecter les règles de distanciation physique. En effet ces véhicules plus capacitaires que ceux que nous utilisons jusqu'à présent permettront tout en protégeant nos clients de véhiculer plus de personnes par voyage.

LES ISUZU CITIBUS : 5 VÉHICULES ACQUIS

Ces véhicules de gabarit intermédiaire (moins de 10 m) permettent d'emporter 76 clients à leur bord dont 25 places assises. Cette capacité pour des véhicules de ce gabarit est remarquable.

L'aménagement intérieur du véhicule offre un espace confortable aux clients et des circulations fluides permettant le parfait respect des règles de distanciation physique aussi longtemps qu'elles s'imposeront.

Caractéristiques techniques :

Longueur : 9.515mm Largeur : 2.409mm Hauteur : 3.117mm

Conditions d'exploitation

Manœuvrabilité / grande capacité de franchissement Facile de stationnement

Adapté à la circulation urbaine / parfait pour les terrains escarpés.



LES ISUZU NOVOCITI LIFE : 15 VÉHICULES ACQUIS

Ces véhicules de petit gabarit (moins de 8 m) permettent d'emporter 60 clients à leur bord dont 21 places assises. Cette capacité pour des véhicules de ce gabarit est incomparable.

Avec une empreinte urbaine réduite ce véhicule a été récompensé aux bus Award Design 2018.

L'aménagement intérieur du véhicule offre un espace confortable aux clients et des circulations fluides permettant le parfait respect des règles de distanciation physique aussi longtemps qu'elles s'imposeront.

Caractéristiques techniques :

Longueur : 7.863mm Largeur : 2.435mm Hauteur : 3.183mm

Conditions d'exploitation

Manœuvrabilité / grande capacité de franchissement Facile de stationnement

Adapté à la circulation urbaine / parfait pour les terrains escarpés

Ces véhicules seront affectés aux lignes importantes du réseau soit sur le Tampon les lignes T02, T03, T09, T13 et T14, sur St Joseph les lignes 72, 75, 77 et sur l'Entre-Deux la ligne 38 et la ligne qui relie Le Tampon à L'Entre-Deux, la ligne STA.

Des équipements modernes adaptés pour les personnes à mobilité réduite ; Des écrans pour l'information voyageurs ;

Des caméras de vidéosurveillance pour assurer la sécurité des clients et des personnels ;

Une caméra de recul pour la sécurité de tous ;



TRANSPORT SCOLAIRE

Le Réseau scolaire pris en charge par la CASUD et piloté par la DTD comporte :

- 128 lignes de bus ;
- 7100 élèves transportés ;
- 2150 sorties périscolaire ;
- 948 283 Km/an ;
- 70 accompagnateurs scolaire.

Avec le COVID le cout d'exploitation est de 5 462 587.50 € pour 641 317.87 € de re-cettes.

Ainsi, la crise sanitaire à fortement impacté le transport scolaire avec une baisse des inscriptions de -3 % par rapport à 2019 ce qui entraîné une baisse logique des recettes de 11 % et du coût d'exploitation annuel avec moins de kms parcourus soit une baisse de 37 %.

	<i>Transports scolaires 2020</i>	<i>Transports scolaires 2019</i>	<i>Evolution</i>
<i>Nombre élèves</i>	7100	7 300	-2,82%
<i>Nombre service</i>	128	128	0,00%
<i>Km réalisé</i>	948 283	1 300 000	-37,09%
<i>Coût d'exploitation</i>	5 462 587,50 €	6 100 000,00 €	-11,67%
<i>Recettes</i>	641 317,87 €	800 316,00 €	-24,79%

TRANSPORT PERI-SCOLAIRE

La Casud prend à sa charge les sorties périscolaires des écoles des communes sur son territoire via un marché public de prestation de services par bon de commande.

Avec le COVID le cout d'exploitation est de 164 350 € au lieu des 400 000 € budgétisés annuellement pour une année hors COVID

	<i>Transports Péri-scolaires 2020</i>	<i>Transports Péri-scolaires 2019</i>	<i>Evolution</i>
<i>Nombre de Commandes /services</i>	133	194	- 68,56
<i>Budget réalisé</i>	164 350,00 €	404 300,00 €	- 40,65

Ainsi, la crise sanitaire a fortement impacté le transport périscolaire avec une baisse des inscriptions de près de 69% des commande par rapport à 2019 ce qui entraîné une baisse logique des dépenses de 40 % sur 2020.

Ces baisses significatives s'expliquent en grande partie par des annulations de sorties dues aux fermetures des établissements sportifs, culturels et/ou pédagogiques pendant la phase de confinement mais également durant la phase d'après confinement, du fait des mesures sanitaires de transports et/ou d'accueil des élèves trop contraignantes.

AUTRES MOBILITÉS

La DTD gère également les différentes études (maitrise d'œuvre, CT, CSPS et autres) et travaux nécessaires à l'entretien patrimonial des différents sites notamment les gares urbaines que sont la gare du Tampon, la gare de la Plaine-des-Cafres la gare de Saint- Joseph et la gare de Saint-Philippe.

Elle participe également aux différentes projets et/ou réunions en lien avec les projets de mobilité, à savoir principalement :

- Le Plan de déplacement Mobilité de la Communauté qui est, après une large concertation en phase de finalisation avant un passage pour approbation au conseil communautaire.
- Les études RRTG et l'étude sur la gestion des gares portées par la Région Réunion ;
- Les études sur la tarification et l'interopérabilité des titres de transports à l'échelle de la Réunion portées par le SMTR.

LES PERSPECTIVES

Après la mise en place de billettique sans contact en 2019 pour 2021 les principales perspectives sont les suivantes :

- Approbation de plan de mobilité de la communauté ;
- Acquisition des véhicules TPMR afin de mettre en œuvre le service à la population le plus rapidement possible ;
- Acquisition des logiciels métiers pour le transport scolaire en vue du renouvellement du contrat de marché public ;
- Poursuite des études de maitrise d'œuvre sur les gares (Plaine-des Cafres) et lancement des travaux sur les gares de Saint-Joseph (réhabilitation) et Saint-Philippe (création)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'HABITAT, LE TOURISME

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CASUD est compétente en matière de création, de gestion de zone d'activité et d'immobilier d'entreprise. En matière de politique locale du commerce, elle participe à l'animation des centres ville

Dans le cadre de la prise de compétence :

- la réalisation de deux zones d'activités économiques lui ont été transférées. Celle « des Palmiers au Tampon » ainsi que celle des « TERRASS » à Saint-Joseph,
- la gestion des zones des Grègues à Saint-Joseph et la ZA des 3 Mares au Tampon.

Deux faits marquants en 2021 :

- le début des travaux de modernisation de la ZAE de 3 Mares,
- le premier marché d'insertion de la CASUD avec comme support l'entretien de la zone d'activité les TERRASS.

LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Modernisation de la ZAE 3 Mares (5 millions d'euros avec le soutien financier de l'Europe) et améliorer l'attractivité pour plus de 50 entreprises. Des travaux sur 10 mois,
- Études préliminaires pour la modernisation de la ZA des Grègues à Saint-Joseph (100 000€),
- Relance des consultations pour reprendre les travaux de la ZAE les Palmiers (1ère et deuxième tranche) soit 50 000m² à la disposition des entreprises (400 000€).

LES AIDES AUX TERRITOIRES

- Soutien de la SPL OTI SUD,
- Soutien à l'opération action cœur de ville à Saint-Joseph (28 500€),
- Subvention à l'aéroport de Pierrefonds (400 000€),
- Subvention à l'université de la Réunion (100 000€).

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- Études de programmation pour des programmes d'immobilier d'entreprises sur les TERRASS et sur les Palmiers,
- Étude pour la création d'un Showroom pour permettre à une meilleure visibilité des petites entreprises.

PERSPECTIVES

- Commercialiser les deux zones d'activité avec l'installation de 10 premières nouvelles entreprises,
- Finaliser les études de conception des programmes d'immobilier d'entreprises pour permettre l'installation de 200 entreprises éligibles au FEDER ainsi que de la modernisation de la ZA des Grègues,
- Réaliser des études préliminaires pour lancer la Zone d'activité du 19^è KM à la Plaine des Cafres.

L'HABITAT

La CASUD est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat .

Elle dispose d'un programme local de l' habitat intercommunal(PLHi) exécutoire depuis août 2019 .

Les principaux enjeux résident dans :

- l'organisation et le soutien de l'offre de logement sur le territoire de la CASUD et particulièrement de faire réunir les conditions de de production de logement social,
- l'intervention sur une partie du parc de logement vieillissant et à traiter dans le cadre de la lutte contre le logement indigne,
- l'amélioration de la gestion de la demande de logement social et d'attribution notamment pour les ménages les plus défavorisés.

La programme d'actions du PLHi comporte 24 actions et certaines d'entre elles sont en phase de préparation et d'initialisation.

LES TEMPS FORTS DE LA PROGRAMMATION EN 2021 SONT :

- La reprise des travaux d'étude du plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne,
- L'animation de la mise en place de la CIL(Conférence Intercommunale du Logement) qui est une instance partenariale co-présidée par l'État et le Président de la CASUD et ayant un rôle majeur dans le processus de décision territorial en matière de logements,
- Le lancement des travaux pour élaborer un plan de gestion de la demande de logement social et d'attribution.

LES PERSPECTIVES

- Finaliser un PILHI exécutoire et accompagner 100 améliorations de l'habitat par an,
- Structurer sur la CASUD un plan de gestion de la demande et d'attribution de logements sociaux,
- Poursuivre et amplifier les actions déjà opérationnelle,
- Engager de nouvelles fiches action comme celle liée au FRAFU.

LE TOURISME



Immatriculée le 30 mars 2020 en période de confinement, la Société Publique Locale OTI du Sud commence ses activités au 15 juin 2020, moment où l'économie touristique locale et mondiale est durement touchée par l'épidémie de COVID 19.

Aussi, dans un contexte électoral, la SPL a patienté 6 mois avant l'installation d'un nouveau Conseil de Surveillance au mois de novembre. Malgré l'absence de gouvernance de mai à novembre 2020, la SPL met en place ses obligations légales ainsi que son organigramme de fonctionnement interne.

En effet, ce dernier est la traduction de la fusion de différentes origines, de personnels issus de régions touristiques et de l'associatif. Il a fallu trouver un point d'équilibre permettant d'instaurer un fonctionnement de société pour permettre l'émergence d'une culture commune.

ENJEUX ET MISSIONS

Ces six premiers mois d'exercices ont été l'occasion de relever de nombreux challenges tant au niveau fonctionnel qu'opérationnel.

Un des enjeux majeurs était de sécuriser la SPL au niveau fonctionnel durant les premiers mois d'exercice.

Celui-ci s'est traduit en 4 points :

- Le transfert des associations vers la SPL
- Le transfert de la CASUD vers la SPL
- L'uniformisation des procédures internes
- L'inscription de ces actions dans une démarche Qualité

La crise sanitaire a également bouleversé la mission d'accueil et information et a impacté à la baisse la fréquentation de nos Bureaux d'information Touristique (BIT). L'enjeu a été donc d'adapter l'outil aux mesures sanitaires pour assurer un fonctionnement dans un climat d'incertitude.

Cela s'est traduit par Le maintien d'une continuité de service et d'ouverture malgré les ressources humaines limités et l'application des normes sanitaires et modification du fonctionnement des BIT en conséquences

L'OTI s'est également attaché à renforcer la relation avec les prestataires touristiques en cette période de crise. La coordination des professionnels devient une mission primordiale au sein de l'OTI et passe par la création d'un service dédié à la gestion de la relation avec les prestataires du territoire territoire.

En complément des missions de base de promotion d'un office de tourisme, l'EPCI a confié à l'OTI du Sud la mission d'entretien de toilettes touristiques et de la gestion de la signalétique touristique.

L'entretien de sites touristiques reste un service et une valeur sûre que le réseau institutionnel, privé ou associatif donnent à des lieux et des espaces à caractère touristique. L'enjeu est donc de fournir un service de toilettes avec un amplitude d'ouverture ainsi que des infrastructures propres afin de véhiculer l'image d'une destination touristique de la CASUD qui rassure et invite à une consommation touristique.

Au niveau de la signalétique touristique, l'enjeu est de pouvoir satisfaire les demandes d'installation en souffrance, parfois depuis 2016. Ces premiers mois d'activité ont donc été consacrés à la structuration de cette activité.

Pour terminer, La SPL a obtenu son immatriculation en plein confinement et disposé d'un ordre de démarrage de services de ses activités en pleine crise sanitaire ; moment où l'ensemble de la profession touristique subit de plein fouet des conséquences de l'épidémie de Covid 19. Aucun autre OTI de l'île n'a été face à un contexte de crise touristique en pleine mise en place telle que celle du Chikungunya à titre d'exemple.

En dépit des voyants touristiques au rouge, la SPL OTI du Sud a mis en place des actions permettant de rendre fonctionnelle la structure avant la fin de son premier exercice comptable.

TEMPS FORTS

Mise en place d'un appui conseil RH pour accompagner la SPL dans sa transformation et sa stratégie RH pour s'adapter aux mutations de son secteur d'activité.

- Coût : 6000 € (prise en charge par l'AFDAS), durée : 22h30 dont 17h30 réalisés en 2020.

Mise en place d'une formation aux évolutions de la relation client Développer les compétences techniques des personnes en lien avec le voyageur sur les différents canaux.

- Coût : 6000 € (Afdas/ fond propre), durée : 35 heures

Lancement de la démarche qualité dans le but d'obtention du classement catégorie 2 et de la marque qualité tourisme.

Elle se formalise par la rédaction de procédures écrites, par la mise en place de réunions internes afin de sensibiliser le personnel, de développer un travail d'équipe et une démarche participative. Les méthodes de travail existantes sont formalisées par la mise en place de divers outils tels que la main courante et le tableau des incidents.

- Mise en place des bases de la stratégie digitale

Au 15 juin 2020, l'OTI hérite de 4 pages Facebook, d'un site internet partagé avec Destination Sud Réunion ou peu de collaborateurs ont la main sur l'accès aux modifications et suivi du site Web de manière générale. En effet, il n'y a pas de stratégie de communication, de stratégie digitale menant vers des objectifs, d'un positionnement marketing ou encore vers une stratégie de contenu.

La tentative de fusion des 4 pages Facebook en une seule n'a pas pu se faire. Ses pages ont continué à vivre quelques mois avant la création d'une seule et unique page le 20 décembre. Cela s'est traduit par la mise en place d'un calendrier éditorial permettant de diffuser du contenu attractif.

- Une opération de communication télévisuelle

L'OTI du Sud a établi un contrat de parrainage avec Réunion La Première TV sur la période du 9 novembre au 11 décembre 2021 dans le cadre de l'émission Panorama. Il s'agissait ici de deviner le lieu filmé et de jouer par SMS.

- Mise en place d'un partenariat Explore la Réunion

FRÉQUENTATION

Il apparaît important ici d'analyser la fréquentation non pas sur la période de prise d'activités de l'OTI au 15 juin mais sur l'intégralité de l'année civile. Cela permet de faire un comparatif avec l'année précédente sur une année que l'on peut qualifier de «normal» post Covid qui laisse des repères de fréquentation touristique.

Fréquentation totale des 4 BIT en 2019 = 50 387 visiteurs

Fréquentation totale des 4 BIT en 2020 = 16 407 visiteurs.

L'Entre Deux reste le premier des 4 BIT visités avec plus de 10 000 visiteurs en 2020, malgré le contexte sanitaire.



PERSPECTIVES

L'OTI du sud a su relever les défis de ces six premiers mois d'exploitation dans un contexte socio économique peu favorable pour construire les piliers de son fonctionnement.

- Repenser la stratégie d'accueil afin de nous engager dans une stratégie d'accueil touristique hors les murs où l'OTI va à la rencontre des touristes sur des points d'intérêt pour sortir de la logique d'attendre que le touriste nous rende visite.
- Transformer les BIT en lieu de visite expérientiel et devenir des lieux attractifs
- Continuer la montée en compétences de l'équipe en reformation la formation et en harmonisant les procédures dans une logique de qualité de service

Avec un contexte dans la mise en place des événements, La politique événementielle doit se réinventer pour s'adapter au contexte :

- Accompagner le développement économique des filières en créant un programme d'animation sur le territoire dans les 3 ans,
- Mettre en place un événementiel pour les artisans de territoire (les Artisanales, marché d'artisan à l'Entre Deux),
- Se distinguer sur un évènement propre à l'OTI à installer dans la durée sur une vision à long terme.

L'OTI devient un véritable média touristique :

- Développer la notoriété de l'OTI en construisant son image de marque, sa stratégie de communication institutionnelle et en mettant en place sa communication presse,
- Se positionner sur le Web et les réseaux sociaux
- Diffuser du contenu diversifié et de qualité par l'achat et la production de contenus et de l'accompagnement sur la stratégie,
- Constituer une base client avec 10 000 contacts dans les 3 ans,
- Créer son propre site internet autre que le site territorial régional Sud qui date de 2008.

Au niveau de la coordination des professionnels du territoire, les objectifs sont les suivants :

- Devenir un guichet unique pour les prestataires, en mettant en place un outil de gestion de la relation client afin d'optimiser la relation avec les socioprofessionnels et la mise en place des rencontres avec les prestataires pour (re)construire un lien de confiance.
- Maintenir la connaissance prestataires du territoire en maintenant le niveau de la mise à jour de la base de données prestataires à travers système d'information touristique développé en interne, BERTEL.
- Accompagner le développement du niveau de la qualité de l'offre par la mise en place d'ateliers individuels et collectifs ainsi qu'une politique d'ambassadeurs de territoire.

L'OTI SUD ambitionne également de mettre en place un service de commercialisation afin de monter des produits touristiques en conventionnant avec des prestataires touristiques référencés parmi les pépites de territoire afin de commercialiser ces produits.

Pour l'entretien des toilettes touristiques, les objectifs sont :

- D'évoluer vers un entretien éco-durable des toilettes
- D'installer des compteurs à l'entrée des toilettes des sites touristiques pour mesurer les flux Proposer une thématisation des toilettes touristiques afin de se démarquer des autres territoires. Ce serait la traduction d'un lieu à caractère relativement banal en un espace insolite mis en avant par le nombre de photos en ligne sur les réseaux sociaux.

Pour répondre aux enjeux de la signalétique touristique, l'Oti doit s'atteler à :

- Faire un état des lieux complet du parc avec une classification des problèmes.
- Faire du sourcing pour identifier les fournisseurs et estimer le coût de la mise à jour du parc.

Enfin, L'OTI SUD doit continuer sa structuration et ambitionne d'obtenir le classement de catégorie 2 afin de postuler à la marque qualité tourisme. La mise en place de cette démarche permettra d'optimiser les processus et viser l'excellence dans le service rendu.

L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE



La CASUD œuvre pour l'Économie Sociale et Solidaire et porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Cette direction se compose en 2020 de 7 agents : 1 directrice, 1 coordonnatrice en charge de la Structure d'Animation et de Gestion du PLIE, 5 gestionnaires de parcours en charge de l'accompagnement du public PLIE sur le territoire de la CASUD .

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constitue un outil au service des actifs durablement exclus du marché du travail, qui maïlle l'ensemble de notre territoire. L'objectif du PLIE est de conduire et accompagner individuellement vers l'emploi: les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des minima sociaux, les jeunes sans qualification, toute personne pour qui le recours aux moyens mis à disposition est insuffisant, via la mise en œuvre de parcours vers l'emploi adaptés à chaque situation.

Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) à hauteur de 80 % pour ses actions.

L'année 2020 est un tournant dans l'histoire car marquée par une crise sanitaire, économique et sociale. La recherche d'emploi et le recrutement ont été appréhendés durant la période du confinement, aussi, le PLIE a su maintenir son activité et assurer le suivi des personnes accompagnées en s'adaptant aux nouvelles formes de communications numériques (applications diverses et supports de communications avec le PLIE, les participants et les partenaires)

En chiffres :

- 43 nouvelles personnes accompagnées
- 226 personnes en parcours
- 68 personnes en sorties positives (38 formations qualifiantes, 2 créations d'entreprises, 2 contrats d'apprentissage, 8 CDI temps plein, 2 CDI temps partiel, 10 CDD > 6 mois à temps plein, 6 CDD > 6 mois temps partiel)
- 395 200€ (part FSE de 316 160€ et part CASUD de 79 040€)
- Maintien de l'activité durant le confinement (800 appels téléphoniques de suivis des demandeurs d'emplois, 90 positionnements sur des offres d'emplois...)

Flux 2020	ENTRE DEUX	TAMPON	SAINTE JOSEPH	SAINTE PHILIPPE	TOTAL
ENTRÉE	1	23	11	8	43
PARCOURS	15	117	45	49	226



SOUTIEN FINANCIER AUX ACI ET CI – ANNÉE 2020

Chantiers	Associations	Coût total du chantier	Montant CASUD	Nombre de personnes insérées
Gren d'Insertion	JADES	261 741 €	28 750 €	12
Rénovation de la Case MOOLAND	JADES	226 172 €	28 750 €	10
Réhabilitation du Sentier Marron de Grand Coude au Morne Langevin 2ème tranche	Pays d'Accueil du Sud Sauvage	327 886 €	70 000 €	08
La Proxi'clerie	Régie Territoriale Sud	341 801 €	45 000 €	16
La couture audacieuse	AUDACE	270 298 €	50 000 €	12
Valorisation de la laine	AUDACE	269 298 €	50 000 €	12
Préservation du patrimoine endémique des Hauts	JADES	338 425 €	60 000 €	12
Valorisation des DEEE	AUDACE	317 972	70 000 €	12
Total		3 271 193 €	402 500 €	94



AUTRES ASSOCIATIONS

Mission Locale Sud	100 000 €
Maison de l'Emploi du Grand Sud	60 000 €
<u>ARAJUEA</u>	10 100 €
<u>ADIE</u>	15 000 €
TOTAL	185 100 €

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les technologies de l'information géographique apportent la connaissance des territoires, en gérant une prodigieuse quantité d'informations à plusieurs échelles. Aussi, la CASUD a porté depuis ces dernières années, un intérêt croissant pour les systèmes d'informations localisés. Ceux-ci représentent à la fois un enjeu d'intelligence des territoires, de modernisation et de mutualisation à l'échelle locale de nos quatre communes.

RESSOURCES HUMAINES : La direction des SIG est composée de deux services

Direction des SIG : 1 Ingénieur d'étude et d'organisation SIG

ADMINISTRATION DES GÉO-SERVICES ET CHANTIER CARTOGRAPHIQUE	LES OBSERVATOIRES ET ÉTUDES SPATIO-TEMPORELLES DES TERRITOIRES
<i>Administration-partage de connaissance</i> 1 technicien administrateur du système spatial <i>Chantier cartographique et géoportail CASUD</i> 1 technicien dessinateur-géomaticien 1 agent technique dessinateur-cartographe (0,5 ETP)	en 2020 un chargé d'étude stagiaire 0,5 ETP niveau Master 2 (6 mois) + 1 agent technique dessinateur-cartographe (0,5 ETP) peut accueillir 1 à 2 stagiaires de niveau Licence 3 à Master 2 dans le cadre du partenariat étude-recherche avec l'antenne SUD de l'université

MISSIONS : La CASUD fort de ses compétences en matière de gestion des données communautaires et d'animation des plans et schémas directeur en matière d'organisation et de projets SIG sur son territoire répond à l'enjeu de mutualisation et de modernisation des services publics. Cette stratégie se traduit par les actions suivantes :

- Mutualisation des outils du système par la mise à disposition de base de données et la maintenance de logiciels de traitement des données (FME, ZWCAD etc;..) et de l'hébergement de géoportail des communes afin de garantir la continuité des services et la diffusion des informations captées ou mises à jour par l'Agglomération au niveau des réseaux, cadastre, base parcellaire, adresse, fichiers fonciers, base de données topographiques, images satellites, espaces naturelles ... ;
- Animer le réseau et organiser la modernisation du système par le biais de formation-accompagnement mutualisé des services SIG des communes pour améliorer la qualité des données et des services rendus sur tout le territoire.
- La contribution aux observatoires pour affiner les outils de prospectives territoriales.
- Création, acquisition de données pour les études menées sur le territoire de l'Agglomération.

BUDGET :

2019	2020	2021
85000 EUROS	70000 EUROS	80000 EUROS

Administration des outils mutualisés, animation et partage de connaissance, pour une optimisation des géo-services sur l'ensemble du territoire

Les services géographiques web

Le déploiement de géoportail dans les communes a fait l'objet d'une quinzaine d'interventions sur site dans les communes et de la mise en place d'une AMO accompagnement-formation sur 2 ans.

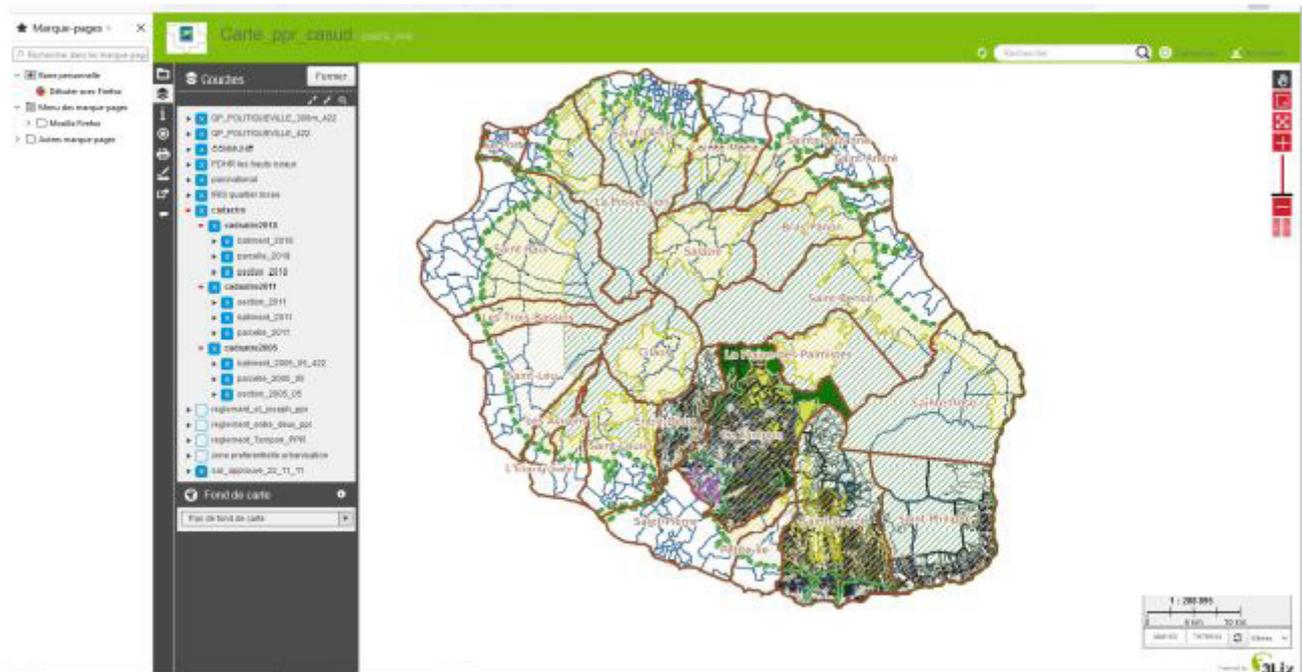


Malgré la crise sanitaire, l'assistance technique et les échanges avec les référents SIG des communes ont pu s'organiser via des outils de réunion à distance ou comme zoom, microsofteam ou teamweaver dont l'invitation à des séminaires sur la topographie ou la sémiologie graphique.

INDICATE URS

Suivi-animation des communes	Nombre Interventions pour <u>géoportail</u> par le service	15 interventions
Marché <u>géoportail</u> accompagnement	et Une assistance-formation-accompagnement + Hébergement	Budget de 17360 Euros (2019 à 2021) + 4000 Euros/an
Production des communes	Nombre de cartes interactives/données et mise en ligne /Nombre d'utilisateurs ou connexions	Ouverture de 4 <u>géoportails</u> en 2020

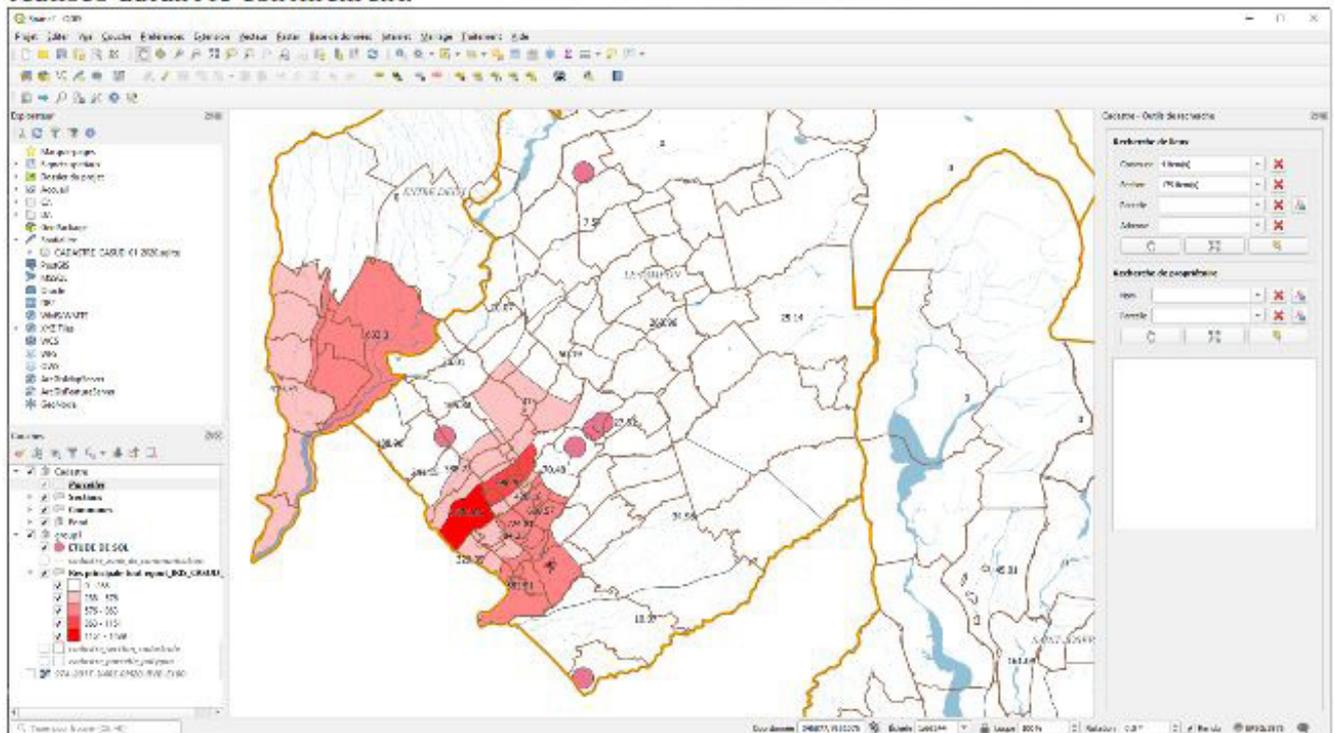
Le géoportail de la CASUD <https://casud.lizmap.com/casud> pour améliorer la diffusion entre les services et favoriser un accès gratuit aux données



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE GIP/SNE PARTAGE : un partenariat a été signé avec l'ARMOS pour l'utilisation et l'administration du portail dédié au parc de logements social.



Carte de la population reliées au tout à l'égout (INSEE) et référencement des études de sol SPANC réalisées durant le confinement.



Le service a géré **plus d'une quarantaine de demandes en 2020** provenant des services interne à la CASUD. Durant la période de confinement, le service a assuré la continuité des activité et notamment le traitement du fichier des entreprises pour alimenter les travaux d'étude sur « les zones d'activités économique en milieu rural » menée par la Direction économie et prospectives.

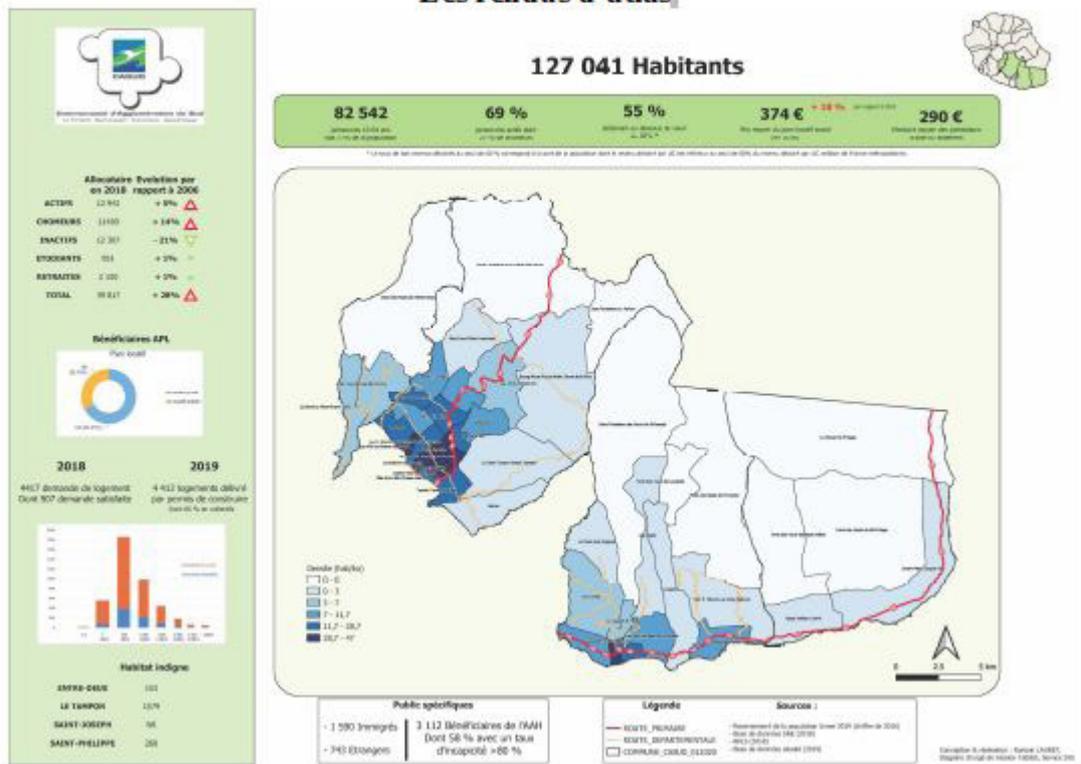


INDICATEURS

Pour les services <u>CASUD</u>	Nombre de demandes gérés	45 demandes
Création, traitement et maintenance des données métiers	Poids du patrimoine communautaire métier et global	Indicateur en cours de mise en place
Services <u>géoportail CASUD</u>	Nombre de cartes interactives disponibles pour le public/ ou connexions	Préparation de 4 projets de cartes interactives <u>CASUD</u> ouvertes au public

L'observatoire habitat démarré en 2019 a permis d'organiser les échanges de données avec les partenaires en matière d'habitat. Aussi en 2020 des tableaux de bord ont été réalisés pour l'édition des bilans sur l'habitat social.

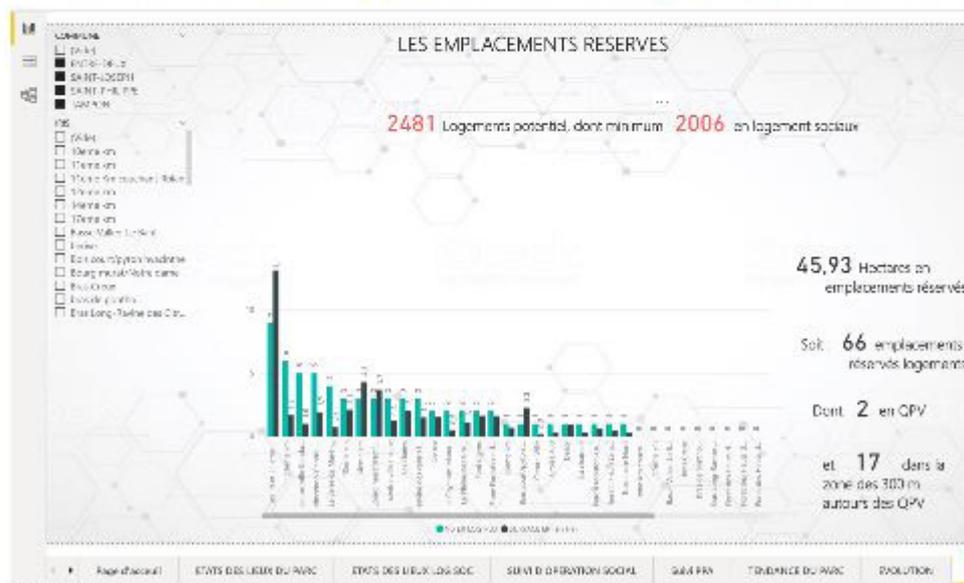
Les rendus d'atlas



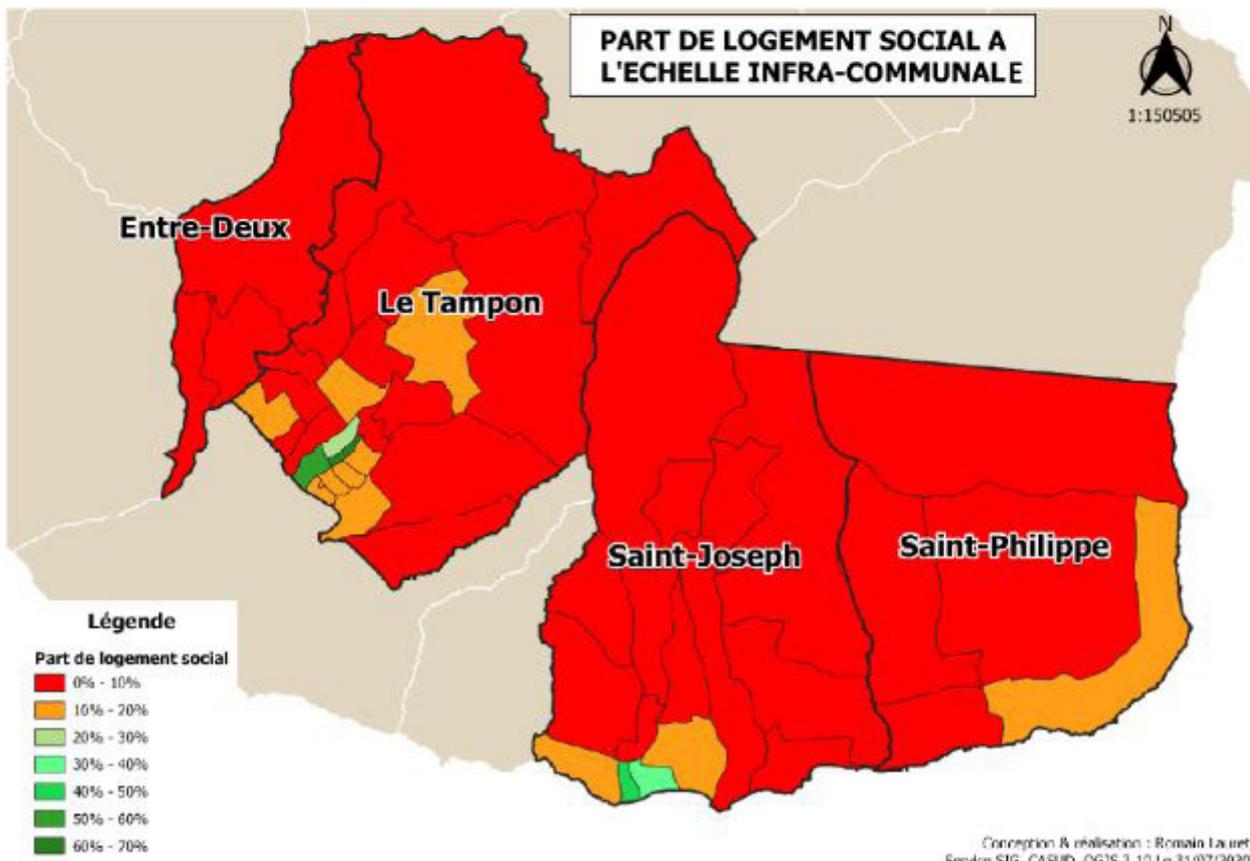
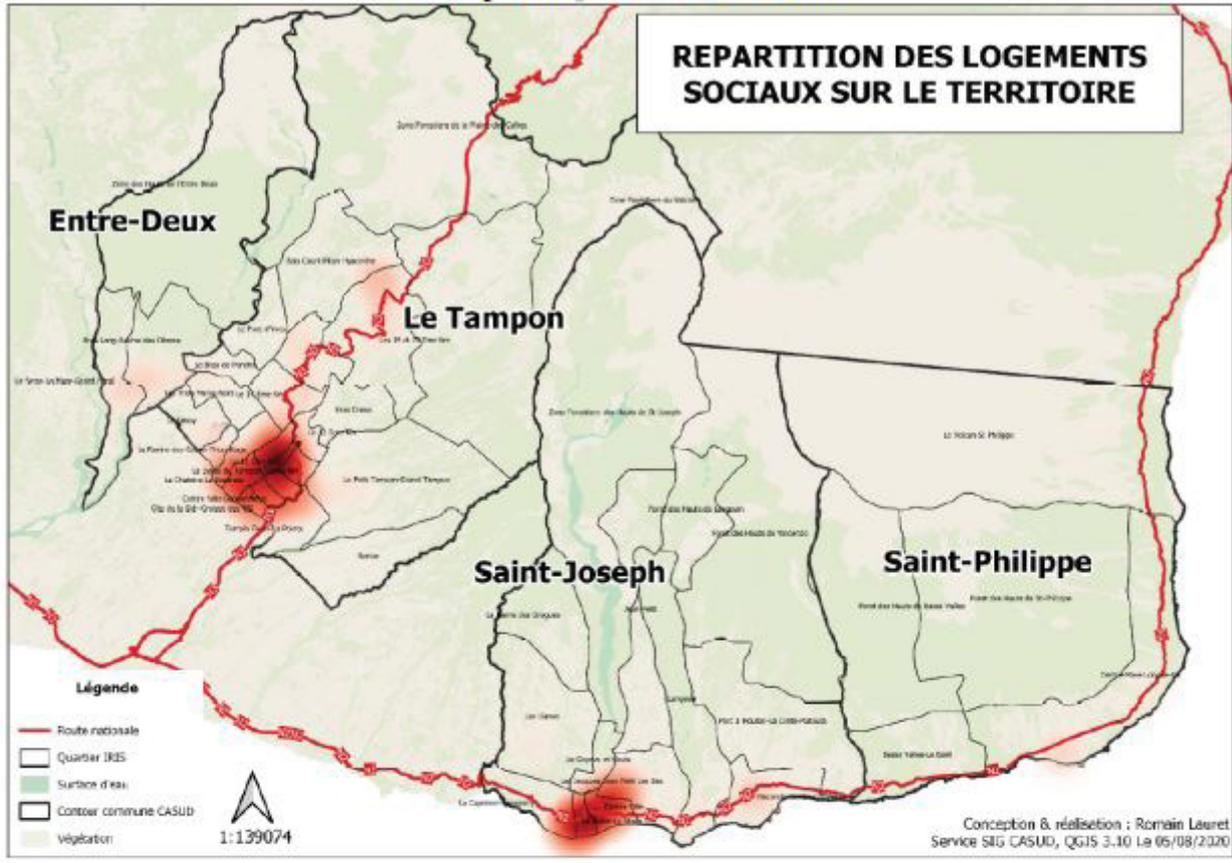
Le service des études spatiales collabore au domaine de l'habitat également par ses contributions : aux réunions de suivi des (PPA) programmation de logements avec les services de l'État ; aux réunions d'information sur les dispositifs ANAH, Action logement, Agence SOLEIL (AIVS) ; et au suivi des études PILHI en matière d'amélioration de l'habitat indigne.



Les tableaux de bord sur l'action locale en matière de logement social : plus de 16 indicateurs



Étude spatiale sur la mixité sociale



L'observatoire économique a démarré en 2020 sur la Zone d'Activités Économique de TROIS-MARES par la réalisation d'un état des lieux de la consommation des parcelles en friche.



Source : Ortho photo IGN 2016-Cadastre DGI



Source : Photo SIG CASUD CM

Propriétaire :

Parcelle : BP1099 Surface 1193m²

Rue Flamboyant / Montaigne 3 Mares

INDICATEURS

OBSERVATOIRE HABITAT	Nombre d'études et rendus	1 bilan + 1 étude + plusieurs cartes et atlas
	Données/Indicateurs	Tableaux de bord de 16 onglets
OBSERVATOIRE ÉCONOMIE	Nombre d'études et rendus	1 inventaire sur 3 MARES
	Données/ Indicateurs	Mise à jour des informations des zones d'activités avec intégration des PLU 2019

A venir : LE SIG au cœur de votre quotidien

L'accès gratuit aux données

Contribuer à l'effort de dématérialisation par la production de rapport en ligne
Optimiser la collecte des informations par le recours aux outils nomades alliant le SIG aux nouvelles technologies mobiles

LE BUDGET DE LA CASUD



Le rétrospective financière ci-après a été réalisée à partir du compte administratif 2020, approuvé par le Conseil communautaire le 13 avril 2021. Elle donne une représentation synthétique des dépenses par grandes catégories, ainsi que de l'origine des recettes qui ont permis de financer ces dépenses, et enfin du résultat de l'exercice.

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid 19, et par ses conséquences sur les finances, qui a plus particulièrement impacté le budget annexe des transports (- 1 M€ de recettes).

EQUILIBRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Fonctionnement			
Total dépenses de fonctionnement	66 M€	Total recettes de fonctionnement	76 M€
Charges de personnel	11 M€	Fiscalité	36 M€
Contrats de prestation de services (collecte des déchets, transports urbains et scolaires...)	27 M€	Dotations globales de fonctionnement	7 M€
Cotisation au syndicat mixte de traitement des déchets ILEVA	7 M€	Produits d'exploitation des services et redevances	10 M€
Charges d'administration générale	3 M€	Subventions et participations reçues	10 M€
Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	8 M€	Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports)	8 M€
Intérêts de la dette	2 M€	Autres recettes	3 M€
Participations et subventions versées	2 M€	Résultat de fonctionnement 2019 reporté	3 M€
Dotations aux amortissements	4 M€		
Autres dépenses	2 M€		
Excédent de fonctionnement 2020	10 M€		

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et dans un contexte financier contraint par la diminution des dotations de l'Etat sur les dernières années et par l'absence de hausse de fiscalité, la CASUD a réussi à dégager un excédent de fonctionnement de 10 M€. Cet excédent est réaffecté en totalité au financement de l'ambitieux programme d'investissement de la CASUD (240 M€).

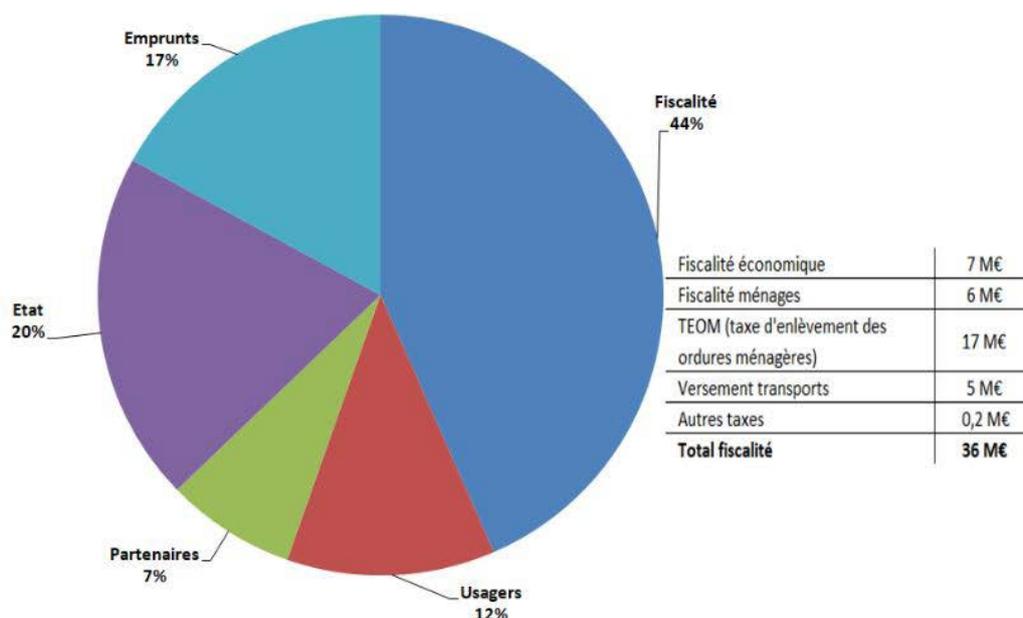
Investissement*			
Total dépenses d'investissement	48 M€	Total recettes d'investissement	52 M€
Travaux et acquisitions	35 M€	Dotations et subventions reçues	12 M€
Subventions d'équipement et fonds de concours versés	2 M€	Nouveaux emprunts	14 M€
Remboursement des emprunts	4 M€	Excédents de fonctionnement affectés à l'investissement	16 M€
Autres dépenses	4 M€	Résultats d'investissements 2019 reportés	2 M€
Résultats d'investissement 2019 reportés	3 M€	Autres recettes	8 M€
Excédent d'investissement 2020	4 M€		

* Restes à réaliser inclus

Total investissement + fonctionnement			
Total dépenses	114 M€	Total recettes	128 M€
Excédent consolidé 2020	14 M€		

LES SOURCES DES FINANCEMENTS EN %

D'où proviennent les recettes de la CASUD ?



	9 M€		66 M€		76 M€			
	de capacité d'autofinancement		de dépenses de fonctionnement		de recettes de fonctionnement			

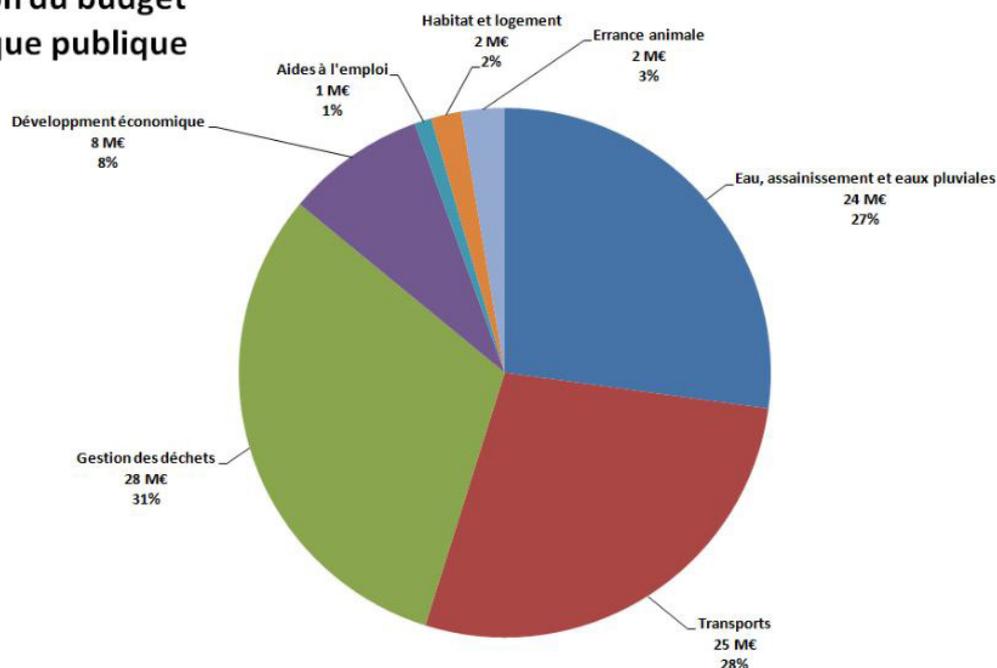
Le compte administratif 2020 de la CASUD fait apparaître de bons fondamentaux :

- Un niveau d'investissement soutenu, avec 35 M€ de dépenses d'investissement brut cette année, conformément au rythme prévu par le programme pluriannuel d'investissement ;
- Des charges courantes de fonctionnement maîtrisées ;
- Une capacité d'autofinancement (9 M€) permettant de limiter le recours à l'emprunt ;
- Un délai de désendettement sous surveillance (89 M€ de dettes au 31 décembre 2020, soit 9,8 années).

Enumération et répartition des budgets (camembert) en M€ et % : EA, Économie et emploi, Gestion des déchets, Aménagement et habitat, Transports, Divers

Enumération et répartition des budgets (camembert) en M€ et % : EA, Économie et emploi, Gestion des déchets, Aménagement et habitat, Transports, Divers

Répartition du budget par politique publique



Les grands postes de dépenses de fonctionnement en % : Intérêts de la dette, Amortissement (autofinancement), Habitat, environnement, développement économique, politique de la villes, Reversements aux communes et OT, reversements à l'État, Subvention aux associations, Transport, Collecte et traitement des déchets, ...

INVESTISSEMENT PRIORITAIRES DÉTAILLÉ EN ANNÉE N (TRAVAUX ET ACQUISITION, ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES,...)

Travaux et acquisitions :	
Eau potable, assainissement et eaux pluviales :	
Unité de potabilisation de <u>Leveneur</u> et création des réservoirs	5,5 M€
Extension des réseaux d'assainissement à Saint Joseph	1,5 M€
Réhabilitation des réseaux d'eaux usées à <u>l'Entre Deux</u>	621 k€
Travaux sur les réseaux d'eaux de la Pente d'Orange/Songes à <u>l'Entre Deux</u>	1,3 M€
Forage de reconnaissance aquifère de <u>Takamaka</u> à Saint Philippe	388 k€
<u>Etudes</u> pour les travaux d'endiguement de la rivière des Remparts à Saint Joseph	209 k€
Transports :	
<u>Etudes</u> pour la création d'une voie de transport en commun en site propre au Tampon	947 k€
Création d'une gare routière intercommunale au Tampon	2,3 M€
Acquisition de 20 autobus pour le transport urbain	3,3 M€
Gestion des déchets :	
Acquisition de camions de collecte	1,5 M€
Acquisition de bacs roulants et de <u>biocomposteurs</u>	687 k€
Errance animale :	
Réhabilitation de la fourrière animale et du refuge	1,9 M€
Développement économique :	
Réhabilitation de la zone d'activité économique de 3 Mares	4,9 M€
Acquisition de parcelles pour la zone d'activités de Basse-Vallée à Saint Philippe	233 k€
<u>Etudes</u> pour la nouvelle cale de mise à l'eau Saint Philippe	193 k€
Accompagnement des partenaires :	
Programme de minoration foncière dans le cadre du plan local de l'habitat intercommunal	323 k€
Participation à la station d'épuration de Saint Pierre	218 k€
Construction de l'unité de valorisation énergétique des déchets d' <u>ILEVA</u>	1,9 M€

PERSPECTIVES N+1

L'enjeu pour la CASUD pour les années à venir sera de poursuivre l'optimisation de ses finances, via la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, et si possible l'augmentation de ses recettes, de manière à dégager des marges de manœuvre (excédents de fonctionnement). Celles-ci seront nécessaires au financement du programme pluriannuel d'investissement (PPI), et permettront de contenir l'endettement. Dans cette perspective, l'obtention d'un maximum des sources de financement offertes par les plans de relance français et européen sera essentielle.

LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines collabore à la conception et à la mise en œuvre de l'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité par la participation à la définition de la politique RH (recrutement, rémunération, formation, développement des compétences des agents, gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, santé et prévention des risques professionnels, information RH).

L'année 2020, marquée par le début de la crise covid, a engendré une refonte des modes d'organisation des services et le renforcement de la protection des agents sur le lieu de travail. Les mesures édictées par le Plan de Continuité des Services et le Plan de Reprise des Activités ont été ainsi mises en œuvre afin de maintenir une continuité de service optimale/efficiente évitant toute rupture des activités sur le territoire.



RESSOURCES

Une équipe : 1 DRH et 8 collaboratrices

1 Assistante DRH

2 chargées de recrutement/mobilité/formation + 1 assistante administrative

2 gestionnaires paie/carrière

1 conseillère prévention + 1 assistante prévention

Un budget de fonctionnement : 11,066 M€

I. → UNE GESTION RH A CADENCE FLUCTUANTE

La Direction des Ressourca a particulièrement été mobilisée par 3 évènements marquants :

1. → Temps forts

Mise en œuvre de la DSN
(Déclaration Sociale Nominative)

Gestion COVID :

- Participation à l'élaboration du PCA et PRA
- Nomination d'un référent covid
- Veille protocolaire
- Suivi du personnel à risque
- Renforcement des mesures de sécurité et forte communication sur protocoles sanitaires

Acquisitions de masques
hvorianhone : 38 407 €

TEMPS-FORTS

Transfert du personnel :

16 Agents vers la SPL SUDEC
(Janvier 2020)

13 Agents vers la SPL OTI DU SUD
(juin 2020)

2. → Loi de Transformation de la Fonction Publique

Promouvoir un dialogue social
Transformer et simplifier le cadre de gestion des ressources humaines pour une action publique plus efficace ;
Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics
Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics.
Renforcer l'égalité professionnelle dans la fonction publique

Outre ses missions de gestion courante, la Direction RH a répondu à l'une des obligations réglementaires selon la loi du 06 Août 2021 par l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion signées en décembre 2020.

Au travers de ce document déclinant la politique RH de la collectivité sur une période de 3 ans (2021 à 2023), les objectifs fixés tendent vers une démarche principalement orientée sur la Qualité de vie au travail (QVT) : développement d'un nouveau mode de travail à distance, formation sur mesure (pour l'agent et selon les compétences de la collectivité), renforcement de la protection sociale (notamment la prévoyance).

II. → CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2020



Age moyen

Femmes : 42 ans
Hommes : 41 ans



La filière technique est majoritairement représentée au sein de la collectivité au regard de ses activités.



- 102 journées de formations mobilisées
→ 77 agents en formation
→ 31 stagiaires

Evolution des effectifs

8 Arrivées
(services : paie, régie travaux, brigade verte)

CASUD

9 Départs
(retraite/ mobilité/ fin de contrat)



143 visites
médicales(202 de
programmés)
13 saisies médicales



Budget : 20 000€
88 adhérents

Développement des compétences

- Formations intra muros adaptés:

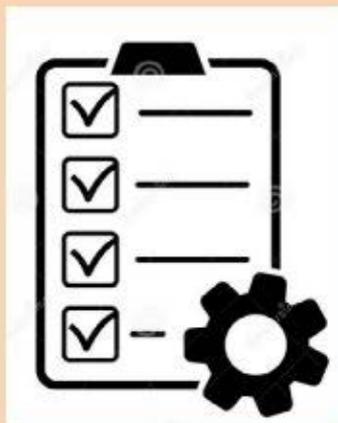
- + formations à distance pour le service communication,
- + les formations PSC1 et civique et citoyenne pour les services civiques
- + formation ACACED (attestation de connaissances des animaux de compagnie d'espèces domestiques)
- + formation de maître composteur

- Une demande en constante évolution

Evolution des formations - CASUD			
	2018	2019	2020*
Demandes de formations	63	92	77
Journées de formation	117	151	102

*Le contexte du covid 19 est venu impacté la tendance sur 2020.

III. LES PROJETS DE LA DIRECTION



- ✓ Développement des compétences : convention de formation adaptée aux projets individuels des agents dans la gestion de leurs carrières et selon les compétences de la collectivité via le CNFPT
- ✓ Action sociale: contrat de prévoyance via la MNT
- ✓ Mise en place d'une communication RH interne via l'intranet (infos réglementaires, actualités RH)
- ✓ Mise en œuvre de la procédure de gestion de temps (1607h, outil de contrôle, révision du RI)
- ✓ Mise en place de la politique RH sur l'handicap



LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures de commande publique (marchés publics et délégations de service public) ainsi que la planification de la commande publique en vue de la bonne utilisation des deniers publics.

LES CHIFFRES

En 2020, une cinquantaine de consultations ont été lancées dont une vingtaine sous forme de demandes de devis et une trentaine sous forme de marchés avec avis presse parmi lesquels 6 appels d'offre. Il y a eu une dizaine d'avenants conclus.

Une cinquantaine de marchés notifiés sur l'année 2020, représentant un montant total d'engagement de plus de 28 millions d'euros.

PERSPECTIVES N+1

Concernant l'année 2021, le recrutement d'une personne supplémentaire au sein de l'équipe des gestionnaires ainsi que l'acquisition d'un module de rédaction des marchés via la plateforme de dématérialisation des marchés publics permettent de stabiliser et de sécuriser l'activité de la commande publique.





LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

La direction informatique et TIC a en charge la gestion de l'ensemble des domaines en lien avec l'utilisation de l'outil informatique et des télécommunications regroupant notamment :

- Le système d'information : Proiciels - Services - Sauvegardes,
- Le parc informatique : 230 ordinateurs - 45 imprimantes - 13 copieurs répartis sur les pôles de la CASUD,
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD,
- Télécommunication : Téléphonie fixe - Mobile - Interconnexion - Accès Internet.
- • Dématérialisation : Parapheur, signature électronique et plateformes associées

Le Bilan

- Gestion du parc et du SI - Mission principale et continue,
- Amélioration des accès Télécoms (Internet et interconnexions),
- Gestion de la crise COVID par la mise en oeuvre de :
 - la mise en oeuvre du télétravail via l'utilisation d'un VPN
 - la dématérialisation de l'attestation de service des factures via le parapheur électronique
 - la mise en oeuvre de systèmes de visioconférence
 - la mise en oeuvre d'outils de supervision du SI à distance
 - la rédaction de tutoriels pour l'utilisation des nouveaux services et outils

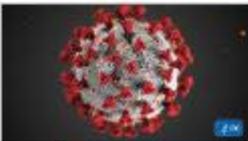
Les Perspectives

- Sécurisation et pérennisation du Système d'Information,
- Acquisition d'une infrastructure de secours en cas d'avarie du système d'information principale,
- Amélioration du suivi et de la gestion des incidents et interventions
- Mise en oeuvre de téléservices à destination des administrés en collaboration avec le service communication

LES MOYENS TECHNIQUES



- La transversalité des missions donnant une interdépendance de la mise à disposition d'outils logistiques aux divers services de la CASUD, constitue l'une des caractéristiques de la DMT. Au travers de ces 4 pôles (*parc auto / entretien bâtiments / fournitures administratives _ vêtements de travail et EPI_ produits d'hygiène et d'entretien / technicien(ne)s de surface*), la DMT assouplit le fonctionnement de la collectivité.
- Cette interactivité s'élabore autour d'une multitude de consultations marchés conçues, élaborées et mises en œuvre par la Direction qui se doit de cumuler une expertise technique mais aussi juridique, pour ensuite relayer ces émanations sur le terrain, par l'exécution des contrats afférents à ses équipes et / ou aux diverses autres Directions
- **Une pandémie impliquant une résilience des services**



- L'année 2020, marquée comme on le sait par les débuts de la pandémie actuelle, ne fut pas synonyme de cessation totale d'activité. Il a fallu assurer la continuité de service durant le confinement, puis, en collaboration avec les autres services, préparer la reprise d'activité.
- **Parc auto** : maintien en l'état par contrats d'entretien (100 000 € annuel en 3 lots), suivi des dossiers d'assurance, cession de VHU par voie d'huissiers et lors de la reprise, acquisition de véhicules neufs pour près de 170 000 € (*Kangoo électrique _ Focus _ Hilux _ Berlingo _ C3*), carburants pour 100 000 € annuel en 2 lots.



- **Fournitures courantes** : maintien de l'approvisionnement des services d'astreintes durant confinement, en fournitures administratives (33 000 € annuel en 6 lots), Vêtements de travail et EPI (70 000 € annuel en 4 lots), produits et matériels d'entretien (25 000 € annuel en 4 lots) avec formalisation des prémisses d'approvisionnement en gel et solution hydroalcoolique).



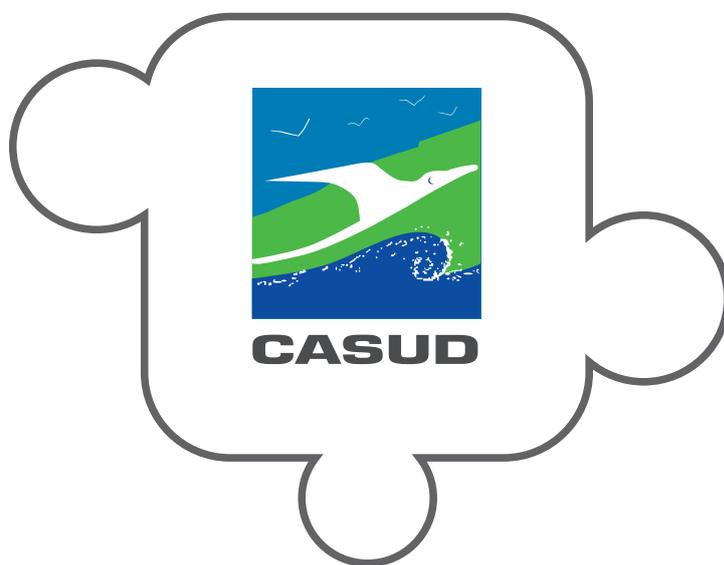
- **Entretien bâtiment** : intervention diverses au titre des besoins des services (déménagements, réparations courantes, entretien des espaces vert, équipement électro ménager...(10 lot différents pour 46 000 € annuel)
- **Techniciennes de surfaces** : leur rôle en raison de la pandémie, s'est étendu au delà de l'aspect visuel pour approfondir l'hygiène et la santé au travail en profondeur. C'est également ce personnel qui intervient, tout équipée, en cas de cas avéré et désinfection à programmer.



- **Prestations annexes** : parmi les points forts, l'opération de dé pigeonnage au Siège Administratif (dénidification, désinfection, pose de filets et pics anti pigeon), le renouvellement des volets mécaniques de l'entrée des pôles de Saint-Joseph et de Saint-Philippe, les panneaux signalétiques du local de la régie AEP/EU de Saint-Joseph ainsi que leurs menuiseries aluminium, les opérations de détermitage et dératissage au refuge animalier avant commencement opération réhabilitation, le renouvellement et la pose d'extincteurs dans les bâtiments de la CASUD, les casques de chantiers avec visières anti COVID et tout le matériel d'application des produits (poubelles à pied, vaporisateur,

charlottes, combinaisons....) , mise à jour des carnets de bord véhicules, élagage des cocotiers gare Saint-Joseph....soit tout un panel, impulsé par la DMT en tant qu'interface avec des opérateurs extérieurs intervenants au profit de diverses autres directions, le tout pour des dépenses d'environ de 104 000 €.





Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

CASUD Territoire Durable

Rapport d'activités
2020

www.casud.re